

Brésil

1. Le pays et son agriculture, en bref

L'agriculture brésilienne représente 6% de son PIB (20% en incluant toutes les industries et services associés) mais fait du pays l'un des principaux greniers du monde. Le pays est un grand exportateur de denrées tropicales et viandes : canne à sucre, maïs, café, oranges, tabac, coton, cellulose et viande de bœuf, de poulet et de porc. En 2019, le pays était le premier exportateur mondial de soja, de viande de poulet, de café et de sucre, le second pour le maïs derrière les États-Unis, et de bœuf, après l'Australie. L'agriculture pourvoit également aux besoins locaux basés sur le riz, les haricots, le blé, le manioc et le lait. L'étendue du pays implique une immense diversité d'agrosystèmes et à l'exception du *Nordeste* semi-aride, il n'y a pas de conditions climatiques extrêmes ou de saison impropre à l'agriculture. La première caractéristique notable de l'agriculture brésilienne est sa dualité. D'un côté environ 80 000 grandes exploitations productivistes (grandes monocultures) de 300 ha en moyenne, de l'autre, quelques 4.3 millions de petites exploitations familiales employant 15 million de brésiliens et travaillant sur 18 hectares en moyenne (beaucoup sur bien moins). Les unes, qui disposent de moyens techniques de plus en plus performants, exportent leur production, les autres nourrissent les habitants du pays essentiellement avec les productions vivrières cultivées à la main, ou avec de faibles moyens et nécessitant peu d'investissements. Les différences entre les 2 agricultures se manifestent aux niveaux des tailles d'exploitations, du niveau d'équipement, de la disponibilité en capital et des techniques de production. 165 000 exploitants, soit 3,2% des exploitations, de plus de 500 ha occupent 62,7% des surfaces cultivées ! Face à ces inégalités, aux problèmes de régularisation foncière des petits exploitants et aux pressions exercées par les « géants » sur les terres, une organisation appelée « Mouvement des Sans Terre » est née dans les années 80. Ce mouvement social lutte pour une redistribution équitable des terres et défend l'agriculture familiale qui nourrit le pays, emploie une grande partie de la population et assure un développement rural durable. Mais le Brésil est l'un des derniers pays au monde à posséder une frontière agricole active, en Amazonie, mais au prix de pratiques d'accaparement illégales voire criminelles et d'une intense déforestation.

2. L'élevage laitier du Brésil

Connu pour ses filières exportatrices telles que la viande bovine ou le soja, le Brésil connaît aussi une production laitière en plein essor. La production a culminé à 34,6 millions de litres en 2019 avec un repli à 30 millions en 2020 puis ~25 millions en 2021 du fait de divers facteurs défavorables aux producteurs (prix du lait, repli de la demande etc.) Pour comparaison, elle s'élevait à 14 millions de L en 1990. Le pays est donc en 2021 le 5^{ème} voire 4^{ème} producteur de lait mondial selon les statistiques, derrière la Chine, les États-Unis ou l'Inde. Les pouvoirs publics estiment que le secteur génère 3 millions d'emplois directs pour près d'1 millions d'exploitations dont 80% sont le fait de petits producteurs familiaux. Les élevages laitiers brésiliens, toutes filières confondues, ont en moyenne un niveau de productivité laitière bien inférieur à ceux de producteurs historiques comme l'Union Européenne : 2350 L/vache en 2020 contre 7600 L pour l'EU. Mais le pays est dans une démarche d'intensification et d'extension de sa production et la productivité est croissante : elle était de 1770 L en 2016. Le pays est par exemple un importateur majeur de génétique en bovin lait, à 50% en provenance des États-Unis, suivis du Canada avec 34%. Ainsi, la race Holstein est majoritairement présente dans les fermes les mieux dotées mais il existe des races locales telles que la Gir/Gyr, issue des zébus indiens. Les croisées Gyr et holstein sont les girolandas.

La production est historiquement localisée dans les régions méridionales du « Sud-Ouest » (notamment le Minas Gerais qui compte pour 25% de la production nationale) et du « Sud » (Rio Grande do Sul, Santa Catarina et Paraná), bien que l'extension laitière remonte au fur et à mesure vers le Nord. L'activité laitière tend à se situer dans les territoires où l'agriculture familiale prédomine, en raison de son intensité de main-d'œuvre, et plus près du marché de consommation. Les systèmes d'élevage sont variés en fonction des capacités d'accès au foncier et des régions. Dans le Minas Gerais, les fermes de 100 ha ne sont pas rares quand en moyenne on trouve des fermes de 30 ha dans le Rio Grande do Sul. Les systèmes herbagers reculent progressivement pour laisser la place à plus de fermes mixtes ou en stabulation à l'année. L'alimentation à l'herbe est plus ou moins complétée par d'autres types de fourrages surtout le maïs et la canne à sucre.

3. Consommation et valorisation du lait au Brésil : quelles filières ?

Le Brésil connaît une consommation de produits laitiers croissante, qui reste en deçà des niveaux de consommation de pays tels que la France ou les États-Unis. Sa consommation de lait liquide est estimée à 39 kg/personne/an, de fromages à 5 kg/an et celle de beurre est très négligeable. Avec sa filière laitière diverse et bien structurée, le pays consomme plus de 98% de sa production nationale et vise progressivement des débouchés à l'export. Il recourt néanmoins à des importations : environ 1 million de T de produits laitiers. En ce qui concerne le maillon transformation, il se compose à la fois de grandes industries laitières locales (Laticinos Bela Vista, Unium, Arambé) et internationales (Nestlé, Lactalis depuis son rachat d'Itambé en 2021). Elles collectent environ 60% de la production. La consommation se concentre sur le lait liquide bien que les autres produits laitiers connaissent une forte croissance. Sur le segment fromages, bien qu'il représente 25% de la

valeur du secteur, la diversité de l'offre brésilienne reste faible et concentrée sur la mozzarella, le queijo prato, le minas frescal et le requeijão. La demande en fromage ingrédient connaît à l'heure actuelle une croissance importante, soutenue par la hausse de la consommation en restauration hors domicile (fast-food notamment) et des plats préparés.

Le pays commence aussi à se faire un nom à l'échelle internationale pour ses fromages de terroir notamment ceux au lait cru et à très forte typicité du Sud du pays et ce grâce à une prise en main dynamique des outils de valorisation produit « de l'ancien monde » tels que les Indications Géographiques Protégées. Cinq fromages locaux notamment le Canastra, le Serro et le Serrano sont sous IGP et reconnus par l'OMC. En 2021, 57 produits brésiliens à avoir remporté une médaille lors du Mondial du Fromage et des Produits Laitiers en septembre à Tours (France). Malgré un terroir encore méconnu, le Brésil s'est ainsi hissé au deuxième rang mondial des fromages les plus primés, derrière la France. *"Pour un fromage français, une médaille au Mondial représente une augmentation d'environ 20% de la valeur marchande. Au Brésil, c'est de l'ordre de 300 à 400%".* Mais cette excellence reconnue mondialement est entravée au Brésil par une législation très rigide, inspirée des règles sanitaires en vigueur aux États-Unis. Il s'agit d'un enjeu crucial pour le développement de ce type de filière, sur lequel le pouvoir fédéral et les différents états ont un positionnement ambivalent. Par exemple, entre 2007 et 2017, 90% des petits producteurs artisanaux de fromages de l'Etat de Santa Catarina ont quitté le secteur du fait de la rigidité des normes. A rebours des lois fédérales, l'Etat a alors été l'un des premiers à légaliser la production et la commercialisation de fromage au lait cru en 2018 ce qui promet ainsi un renouveau de la filière et laisse espérer des changements au sein d'autres états.

4. Le pays face au commerce international du lait

Le Brésil possède un solde commercial globalement très excédentaire malgré 35% de ses exports issus du secteur primaire. Le pays a en effet orchestré depuis les années 2000 une « reprimarisation » de son économie : la part des produits manufacturés dans les exportations brésiliennes était de 52% en 2005 et est descendue à 25% en 2021. Corolaire, son principal poste d'importations en volumes (7% du total) sont les engrais. Le pays est d'ailleurs très bousculé par la guerre en Ukraine de 2022 alors que près d'un quart de ses importations d'azote, de phosphate et de potassium viennent de Russie. La Chine est le principal partenaire commercial du pays avec 1/3 des exports lui étant destinés et à l'origine de 21% des imports. Son taux de protection douanier moyen (nation la plus favorisée hors accords commerciaux régionaux) pour les produits agricoles est de 10% mais il monte à 18% pour les produits laitiers.

En ce qui concerne ces produits, le pays exporte majoritairement à l'échelle du continent américain avec les Etats Unis et ses voisins latins mais sa balance commerciale laitière reste déficitaire, bien qu'elle se rapproche de l'équilibre au fur et à mesure. Plus de la moitié des importations en volumes correspondent à de la poudre de lait, notamment à destination des industriels. En 2018, 53% des importations laitières du pays provenaient de l'Argentine, 34% de l'Uruguay et le reste de pays tiers. En ce qui concerne les exportations, les données de 2016 à 2017 montrent qu'aucun partenaire commercial ne se démarque avec de fortes variations entre destinations selon les années, mais une majorité de pays du Mercosur mais également l'Angola, étant donné la proximité linguistique. La poudre de lait est également très présente dans les exportations du pays. Un positionnement produit et partenarial qui témoigne des balbutiements de « nouvel entrant » du pays sur les marchés mondiaux du lait. Au-delà de la poudre, la crème et les fromages figurent aussi parmi les produits les échangés. Le pays fait face à des coûts de production peu compétitifs face à des acteurs majeurs comme la Nouvelle-Zélande, de déficiences logistiques et pâtit de barrières à l'entrée non tarifaires particulièrement importantes dans le cas des produits laitiers.

5. Politique laitière du Brésil

Pendant les deux mandats de Lula (2003-2011) la politique agricole brésilienne s'était emparée des problématiques des exploitants familiaux : adopté en 2003, le programme Faim Zéro (FomeZero) a permis à des milliers de familles brésiliennes d'avoir accès régulier à une alimentation de qualité en quantité suffisante. Depuis 2009, le PNAE (plan national d'alimentation scolaire) impose l'achat public de produits issus de l'agriculture familiale, à hauteur de 30% des approvisionnements destinés à l'alimentation scolaire. Une politique qui s'était poursuivie sous Dilma Rousseff et a été remise en cause lors du mandat de Jair Bolsonaro de 2019 à 2022 où la priorité a été redonnée à l'agro-industrie. La dualité de l'agriculture nationale s'est aussi traduite au niveau institutionnel par deux ministères distincts entre 1999 et 2016, le MDA (ministère du développement agricole) pour l'agriculture familiale et le MAPA pour l'agro-négoce. Au fur et à mesure, le pays a privilégié le crédit rural comme canal d'appui à l'agriculture, au détriment des soutiens directs et interventions sur le marché. Les soutiens aux producteurs sont passés de 7,6% du revenu moyen en 2000 à 1,5% en 2018. Il y a peu d'interventions concernant les prix intérieurs, qui s'alignent pratiquement sur les cours internationaux. Le *Plano Safra* 2021/2022 prévoit 251,22 milliards de *Reais* de ressources publiques pour le financement de l'agriculture par le biais du crédit rural à taux d'intérêt bonifié. Sur ce montant, seuls 39,34 milliards (15,66 %) sont destinés à l'agriculture familiale. La répartition des ressources publiques n'est même pas proportionnelle à la surface occupée par l'agriculture familiale (23 %). En outre, l'agrobusiness a accès à des financements privés via des réseaux et partenariats économiques dédiés dont l'agriculture familiale est exclue). Le départ de Bolsonaro au profit de Lula inaugure donc sans doute des nouvelles évolutions. En ce qui concerne le lait, le pays soutient activement la filière. Le ministre de l'Agriculture a affiché les grandes

ambitions du pouvoir en la matière lors du forum annuel de la filière laitière en juillet 2022, alors que les productions européennes et néo-zélandaise connaissent actuellement un plateau.

Quelques images



En Amérique latine, notamment en Uruguay, au Sud du Brésil et en Argentine, la conduite des élevages de ruminants repose souvent sur le « ranching » et les bouviers à cheval sont appelés « gauchos ». Cette image d'Epinal concerne surtout les bovins viande qui sont en grands troupeaux même si la conduite de bovins lait en pâturages est concernée également. Sur l'image, des Nor, zébus à viande.



La Gir est une race de zébu mixte lait/viande de l'espèce *Bos Indicus*, importée du sous-continent indien. La Gir est d'ailleurs bien plus abondante au Brésil que son pays d'origine et a même failli en disparaître. Elles sont de plus en plus croisées avec des Prime-Holstein, donnant des « girolanda » pour améliorer leur performance laitières



Panneau touristique de la route des fromages Canastra dans le parc naturel du même nom. Le *queijo de Canastra* est un des plus fameux fromages de l'Etat Minas Gerais, connue pour sa tradition laitière et dont certains fromages bénéficient maintenant d'IGP et d'une reconnaissance internationale. L'Etat compte 25% de la production laitière brésilienne et son chef-lieu, Belo Horizonte, est la troisième aire urbaine du pays. Ses fromages à pâte pressées font sa renommée et les petits pains au fromage et au maïs font partie des denrées de base.

Sources

- Pocard R., Carvalho S. « Bassin laitier de Brasil Novo (Brésil) - L'émergence d'un bassin laitier localisé sur un front pionnier ». dans *Voies lactées - Dynamique des bassins laitiers entre globalisation et territorialisation*, Inra-Sad En ligne URL : <https://hal.inrae.fr/hal-02800999/document>
- Pinson V. 2022. « Quelles sont les ambitions du Brésil pour sa filière laitière ? ». Réussir.fr – Les marchés, le média de l'alimentaire. En ligne URL : <https://www.reussir.fr/lesmarches/quelles-sont-les-ambitions-du-bresil-pour-sa-filiere-laitiere>
- Nogueira S. 2021. « Dairy and Products Annula - Country: Brazil ». USDA, Département de l'Agriculture des États-Unis – Foreign Agricultural service. En ligne URL : <https://usdabrazil.org.br/wp-content/uploads/2021/11/Dairy-and-Products-Annual-Brasilia-Brazil-10-15-2021.pdf>
- Girardi. E. P. 2022. « Le Brésil, puissance agricole : dynamiques récentes, projections, contradictions et fragilités (2006-2029) ». *Confins, revue franco-brésilienne de géographie*. En ligne URL : <http://journals.openedition.org/confins/47090> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/confins.47090>
- Cougard M.-J. 2017. « Lactalis accélère son expansion au Brésil ». Les Echos. En ligne URL : <https://www.lesechos.fr/2017/12/lactalis-accelere-son-expansion-au-bresil-189062>
- Azevedo D. 2019. « Brazilian dairy: On the road to recovery » Dairy Global. En ligne URL : <https://www.dairyglobal.net/industry-and-markets/market-trends/brazilian-dairy-on-the-road-to-recovery/>
- OCDE. 2021. « 5. Brazil » dans *Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2021 : Addressing the Challenges Facing Food Systems*. En ligne URL : <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/c09def7e-en/index.html?itemId=/content/component/c09def7e-en>
- FGV Agro – Centro de estudos do agronegocio. 2019. « The brazilian dairy sector and their interactions with international trade ». En ligne URL : https://gvagro.fgv.br/sites/gvagro.fgv.br/files/u115/laticinios_fgv_ENG.pdf
- Gandara E. 2014. «Brazil market report ». Wisconsin Department of Agriculture, Trade and Consumer Protection. En ligne URL : <https://datcp.wi.gov/Documents/Brazil2014DairyandGenetics.pdf>
- Brazilian Confederation of Agriculture and Livestock (CNA). 2021. « Dairy ». En ligne URL : <https://brazilianfarmers.com/dairy/>
- OMC. 2022. Le Brésil et l'OMC, sous-partie « Données tarifaires et listes concernant les marchandises et les services » – Fiche pdf de profil tarifaire. En ligne URL : https://www.wto.org/english/res_e/statis_e/daily_update_e/tariff_profiles/BR_E.pdf
- Vigna A. 2022. « Au Brésil, l'agro-industrie paie sa dépendance aux engrais russes ». le Monde. En ligne URL : https://www.lemonde.fr/economie/article/2022/03/27/au-bresil-l-agro-industrie-paie-sa-dependance-aux-engrais-russes_6119312_3234.html
- Abis S. 2019. « Brésil : où va la puissance agro-alimentaire avec Bolsonaro ? » IRIS - Institut de Relations Internationales et Stratégiques. En ligne URL : <https://www.iris-france.org/135783-bresil-ou-va-la-puissance-agro-alimentaire-avec-bolsonaro/>
- AFP. 2021. « Le Brésil, terroir méconnu de fromages d'excellence ». Challenges. En ligne URL : https://www.challenges.fr/economie/le-bresil-terroir-meconnu-de-fromages-d-excellence_793986
- 2017. « Brazil: Santa Catarina legalizes sale and production of raw milk » Slow Food. En ligne URL : <https://www.slowfood.com/brazil-santa-catarina-legalizes-sale-production-raw-milk/>
- Vergonjeanne R. 2014. « Nelore, Gir ou Girolanda, vous connaissez ? » Web-agri. En ligne URL : <https://www.web-agri.fr/races-a-faibles-effectifs/article/101526/nelore-gir-ou-girolanda-vous-connaissiez>

Canada

1. Le pays et son agriculture, en bref

L'agriculture canadienne, en tant que secteur primaire, représente 1,6 % du PIB et le système agroalimentaire dans son ensemble 6,8% du PIB en 2021 ainsi que 11% des emplois. Le pays bénéficie de 62,2 millions d'hectares de terres agricoles, soit 6,3 % du territoire canadien aux frontières Sud, le reste du pays, très froid, étant à vocation sylvicole ou riche en espace naturels de montagnes, taïga et toundra. Les terres sont concentrées dans les Prairies, le Québec et le Sud de l'Ontario. En effet, les Prairies, la portion canadienne des Grandes Plaines à la frontière des Etats Unis, qui recouvrent une grande partie des provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba sont les principales zones propices à l'agriculture (plus de 70% des syriaques). Le secteur compte 189 874 exploitations agricoles, leur taille moyenne a doublé au cours des 50 dernières années en raison du regroupement accru et des progrès technologiques. Ainsi, 10 % des exploitations, soit les plus grandes, représentaient deux tiers de la richesse agricole produite. Côté production végétales, le pays reste est un grand producteur et exportateur de blé, de dérivés de canola (variété spécifique de colza), de légumineuses, fruits et légumes et côté production animale, il se distingue dans les filières viande bovine et porcines.

2. L'élevage laitier canadien

La production laitière se concentre dans les provinces de Québec (37% de la production laitière canadienne et leader au niveau du maillon transformation avec par exemple 80% des yaourts produits et plus de 50% des fromages) et de l'Ontario (33%). Le pays compte 1,4 million de têtes en 2020 pour 10 095 exploitations laitières soit 138 animaux par ferme en moyenne. Les deux provinces les plus productrices dépassent de très loin les autres avec plus de 5600 et 3200 fermes alors que les autres comptent entre 30 et 500 fermes. Le pays produisait la même année 9,65 millions de T de lait, une production en croissance de 12% par rapport à 2010. En comparaison, la Nouvelle-Zélande pour 6 fois moins de population en produit plus du double. 1,5 % de la production est sous certification biologique. La production est contingentée et le Canada est actuellement le seul pays au monde qui continue une politique de quotas de production et ce depuis la fin des années 60. Bien que ce genre de protectionnisme ait la réputation de limiter la recherche de compétitivité et donc de productivité, le secteur s'en défend en souligne une augmentation de la productivité des fermes de 60% entre 1996 et 2021. 98% des fermes sont familiales.

En 2015, 68% des fermes possèdent des étables à stabulation entravée, notamment dans les provinces les plus productrices, les autres fermes pratiquent la stabulation libre. Les systèmes en stabulation entravée sont accompagnés de systèmes de traite par lactoduc. La Holstein est la principale race concernée et compose 94% du cheptel national. Le reste se partage entre plusieurs races européennes importées comme la Jersey. Le pays ne s'enorgueillit que d'une seule race « ancienne », la « Canadienne » qui est maintenant rarissime. La ration se compose de fourrages herbacés (trèfle et luzerne) et de fourrages plus énergétiques tels que l'orge, l'avoine et le maïs notamment en ensilage ainsi que le soja. Le secteur a également subi un scandale particulier au printemps 2021, le « buttergate », en lien avec l'introduction croissante d'huile de palme dans la ration des animaux pour augmenter la teneur en matière grasse du lait, traditionnellement faible chez les Holstein. Une pratique qui aurait pour conséquence de modifier les propriétés physiques et organoleptiques du beurre conçu à partir du lait des élevages concernés, ce qui n'a pas échappé aux consommateurs. Les éleveurs laitiers sont représentés par des fédérations syndicales provinciales elles-mêmes regroupées dans la confédération fédérale « Dairy Farmers of Canada ». Celle-ci joue un rôle de promotion de la filière et les syndicats du maillon transformation y ont le statut de membres associés. Le syndicat est à l'origine d'un label de qualité « Blue Cow » désignant l'origine Canada et un référentiel qualité commun aux acteurs de la filière. Une certification pilote « grass-fed » équivalente aux « laits de foin » européens a également été lancée.

3. Consommation et valorisation du lait : quelles filières ?

L'industrie laitière se classe au deuxième rang du secteur agricole canadien (en termes de valeur des recettes monétaires agricoles) et vient juste derrière le secteur de la viande rouge. Le secteur recense 480 établissements de transformation laitière et les plus grands transformateurs sont Saputo, Agropur et Lactalis en 2019. Ils concentrent 80% de la collecte laitière. Le système de gestion de l'industrie laitière considère deux marchés distincts :

- Le marché du lait de consommation (lait et crème) qui compte pour 40 % de la production laitière. Les Canadiens sont parmi les plus grands consommateurs de lait au monde avec environs 65 L/personne et par an (contre 100 en 1980).
- Le marché du lait de transformation (produits laitiers transformés tels que le beurre, le fromage, le yogurt et la crème glacée) qui compte pour les 60 % restants.
- Le lait de transformation est valorisé, dans l'ordre en tonnage, en fromages, yaourts, beurre, crèmes glacées et poudre de lait. L'industrie fromagère canadienne est très dynamique avec plus de 700 fromages différents.

La Commission canadienne du lait n'intervient que pour ce dernier marché en établissant en particulier le QMM (quota de mise en marché), cible nationale de production du lait de transformation, révisée tous les deux mois. Au niveau du producteur,

ces marchés se traduisent en quotas. Le lait de consommation correspond aux classes de lait 1A (laits et boissons), 1B (crèmes) et 1C. Le lait de transformation est subdivisé en 5 classes et payé suivant ses composants (matière grasse, protéine, autres solides) suivant une grille publiée chaque année. Le prix est fixé à partir d'études menées par la Commission canadienne du lait et il est dévoilé à l'automne précédant la révision. Les coûts de production et le pouvoir d'achat des producteurs sont pris en compte ainsi que les prix à la consommation. Globalement le prix payé par hectolitre pour les classes 2, 3 et 4 est proche du prix cible, le prix pour la classe 5 (pour ingrédients laitiers et exportations) étant très inférieur. Le prix moyen par L en 2013 était donc de 80 ct/L dans le pays contre 20 ct/L aux États-Unis la même année. Les fluctuations sont également bien moindres et facilitent le management économique des exploitations. Une étude commandée par l'industrie en 2016 calcule qu'une libéralisation du marché et un alignement des prix à la baisse en relation avec des régions frontalières du voisin américain impacterait le prix de 19 ct et mettrait 40% des fermes sous le seuil de renouvellement d'activité. Il y a un prix à payer pour bénéficier de la stabilité offerte par le système de gestion de l'offre : c'est le peu de perspective de croissance de l'activité laitière au pays. En effet, le marché laitier canadien est plutôt mature, la population totale affiche une croissance démographique faible et l'exportation est plafonnée. Il y a bien eu au cours des dernières années des augmentations significatives du quota causées par un engouement des consommateurs pour le beurre et la crème, qui perdure encore.

4. Le pays face au commerce international du lait

Le Canada a une balance commerciale en produits laitiers déficitaire. Il importe pour 957,2 millions de dollars de denrées, notamment le fromage, beurre, matières protéiques du lait et produits de lactosérum. Ses principaux fournisseurs sont les États-Unis, Nouvelle-Zélande, Irlande et Royaume-Uni. Il exporte pour 486,4 millions de dollars notamment du lait écrémé en poudre, des fromages, et ingrédients laitiers. Ses principaux marchés se trouvent aux États-Unis, Amérique latine et Moyen-Orient. Cette balance est tendanciellement en légère détérioration. En effet, étant donné que les prix à la production à l'intérieur du pays, déterminés en fonction des coûts, ne sont pas en ligne avec les prix sur le marché mondial des produits laitiers, l'importation d'ingrédients laitiers, surtout la protéine laitière, représente un intérêt économique pour les transformateurs. Ainsi, malgré le contrôle des importations, les importations de concentrés protéiques en provenance des États-Unis ont été en forte croissance au cours des dernières années. En effet, dans le cadre de l'ALENA, les États-Unis ont obtenu un accès libre de droit au marché canadien pour ces concentrés de protéines, mais les tarifs aux importations ont été maintenus pour les autres produits laitiers. Ces droits de douanes sont en moyenne très très élevés : 249% de protection en moyenne et jusqu'à 314 au maximum (clause nation la plus favorisée). Le pays applique aussi des quotas restreints d'importation. Une position particulière qui occasionne des différends commerciaux avec d'autres pays laitiers tels que le proche voisin États-Unien ou la Nouvelle-Zélande, par exemple dans les années 2000 quand le Canada subventionnait ses exportations). Le gouvernement Trump est revenu à la charge sur cette question en 2017. Reste que l'importation de protéines laitières américaines vient affaiblir le système de gestion de l'offre qui se trouve affecté par une accumulation de protéines laitières d'origine canadienne qui ne trouvent pas de débouchés sur le marché. La mise en œuvre de l'Accord économique et commercial global (AECG / CETA) entre le Canada et l'Union européenne en 2016 accentue cette pression sur le marché laitier canadien. L'Union européenne pourra bénéficier du même accès au marché canadien que les États-Unis pour la protéine laitière. De plus, un accès supplémentaire de 17 700 tonnes de fromages a été accordé dans le cadre de cet accord. Le pays aussi signé d'autres accords dernièrement : le TPP11, avec divers pays tels que Nouvelle-Zélande et Japon, et l'USMCA, avec les États-Unis et le Mexique et semble être dans une démarche d'ouverture à plus de libre-échange.

5. Politique laitière canadienne

Le secteur laitier canadien est assujéti à un système de gestion de l'offre fondé sur la planification de la production nationale, des prix réglementés et des contrôles à l'importation des produits laitiers. À la suite de l'abolition des quotas laitiers dans l'Union européenne, le secteur laitier canadien reste un des seuls à être toujours régulé par un système de gestion de l'offre par contingentement de la production. La politique laitière canadienne en vigueur depuis 1971 s'appuie sur trois principes :

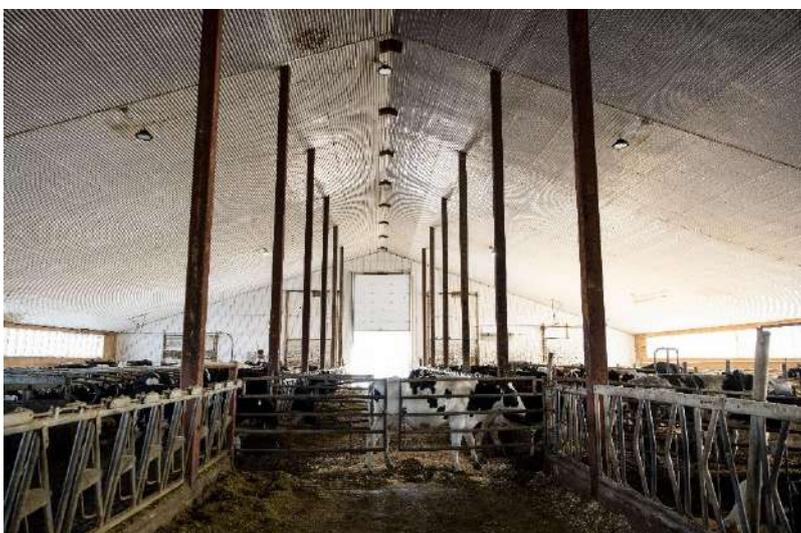
- le quota national de production est fixé en relation avec la consommation de matières grasses du lait sur le marché canadien. Il est ajusté périodiquement à la hausse ou à la baisse pour tenir compte de l'évolution de la consommation. Ce quota national est réparti entre les provinces, puis entre les producteurs individuellement qui doivent donc ajuster leur production selon l'évolution des quotas émis
- les prix à la production sont garantis. Le prix cible du lait à la production, établi par la Commission canadienne du lait (CCL), est fonction des coûts de production calculés annuellement sur un échantillon représentatif de fermes laitières du pays
- La responsabilisation des producteurs quant aux pertes liées à l'écoulement des surplus de produits laitiers constitue le troisième principe. Le coût pour la surproduction au-delà du quota individuel est assumé par chaque producteur qui ne reçoit alors aucune rémunération sur tout dépassement de son quota. Par ailleurs, comme le quota est déterminé sur la base des besoins en matière grasse du lait, le Canada se trouve à disposer de surplus structurels de protéines laitières, surplus qui sont canalisés dans la fabrication de poudre de lait écrémé.

Les producteurs laitiers canadiens ne bénéficient d'aucunes subventions pour soutenir leur revenu. Ils n'ont accès qu'au soutien minimum généralement offert par les gouvernements à tous les agriculteurs, par exemple le remboursement des taxes foncières et l'assurance récolte.

Photographies



Paysage typique du Vermont, territoire frontalier entre le Canada et les Etats-Unis où se trouve une bonne partie de l'activité laitière côté Canada. Les bâtiments de couleur rouge sont traditionnels dans ce territoire depuis les années 1800, quand les peintures à base de pigments naturels les plus répandues et les moins chères étaient rouges. On distingue également les silos à grain. Avec la chimie, les peintures se sont diversifiées mais le rouge est resté emblématique pour beaucoup d'agriculteurs nord-américains.



Etable caractéristique du Canada, plafond en pente, race prime-holstein et stabulation entravée, en moyenne 138 animaux par ferme



Sources

- Ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Canada. 2022. « Aperçu de l'industrie laitière ». En ligne URL : <https://agriculture.canada.ca/fr/secteur/production-animale/centre-canadien-information-laitiere/industrie-laitiere>
- Ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Canada. 2022. « Aperçu de du secteur agricole et agroalimentaire du Canada » (en ligne) En ligne URL : <https://agriculture.canada.ca/fr/secteur/aperçu>
- National Dairy Study. 2015. « National Dairy Study at a glance ». En ligne URL : <https://www.nationaldairystudy.ca/at-a-glance>
- D. Mercier Gouin et J-C. Kroll. « La régulation laitière face à la volatilité des marchés – États-Unis, Nouvelle-Zélande, Canada, France, Suisse ». Économie rurale N° 364 | Avril-juin 2018. En ligne URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/5488>
- Farm & Food Care Ontario. 2016. « Facts & Figures About Canadian Dairy Cows ». En ligne URL : <https://www.farmfoodcareon.org/wp-content/uploads/2017/05/Fact-Sheet-Dairy-2016.pdf>
- Les producteurs de lait du Québec. 2021 « La gestion de l'offre et la mise en marché
- Collective du lait » En ligne URL : https://lait.org/wp-content/uploads/2022/04/Brochure_FR_2021_WEB.pdf
- Reuters. 2017. « Trump ouvre la voie à une possible action sur le lait canadien à l'OMC ». Les Echos - Investir. En ligne URL : <https://investir.lesechos.fr/actu-des-valeurs/la-vie-des-actions/trump-ouvre-la-voie-a-une-possible-action-sur-le-lait-canadien-a-lomc-1724694>
- G. Dufour, M. Hurdle. 2022. « Les nouvelles obligations du Canada en matière de produits laitiers ». Revue québécoise de droit international, hors-série de mars 2022. En ligne URL : https://www.sqdi.org/wp-content/uploads/217-236-HSACEUM_12_DufourHurdle_int%C3%A9gr%C3%A9.pdf
- OMC. 2022. Le Canada et l'OMC, sous-partie « Données tarifaires et listes concernant les marchandises et les services » – Fiche pdf de profil tarifaire. En ligne URL : https://www.wto.org/english/res_e/statis_e/daily_update_e/tariff_profiles/CA_F.pdf
- M. Slavicek. 2021. « Pourquoi le beurre canadien ne ramollit pas ? Le Monde (Big Browser - billet de blog). En ligne URL : https://www.lemonde.fr/big-browser/article/2021/03/05/pourquoi-le-beurre-canadien-ne-ramollit-pas-la-polemique-du-buttermilk-pointe-l-utilisation-de-l-huile-de-palme_6072099_4832693.html
- Dairy farmers of Canada. 2021. « Look For The Blue Cow Logo ». En ligne URL : <https://dairyfarmersofcanada.ca/en/blue-cow-logo>
- Dairy farmers of Canada. 2021. « DFC National Standard for the Production of Milk from Grass-fed Cows ». En ligne URL : <https://dairyfarmersofcanada.ca/en/dairy-in-canada/dfc-national-standard-production-milk-grass-fed-cows>

Chine

1. Le pays et son agriculture, en bref

L'agriculture chinoise est une des plus importantes au monde en termes de production et de diversité mais doit résoudre une équation compliquée : le pays possède 20% de la population mondiale mais seulement 8-10% des terres arables. Elles sont concentrées dans l'Est du pays, plus arrosé : le Sud-Est est surtout dédié au riz avec jusqu'à deux récoltes par an dans les provinces côtières et le Nord-Est aux autres céréales et cultures de soja. Les élevages de porc et de poulet s'y concentrent également. L'Ouest se compose de régions arides tel que Gobi, de toundra et de montagnes comme l'Himalaya, qui limitent les cultures ; à l'exception du Xinjiang, région de blé, maïs, coton et d'élevage. L'agriculture occupe 8% du PIB et 25% des emplois.

A l'image de l'économie générale, l'agriculture chinoise est particulièrement inégalitaire et fait l'objet de politiques très interventionnistes de l'Etat (les prix de certaines céréales y sont par exemple encadrés et très au-dessus des cours mondiaux). Très soucieux de la sécurité alimentaire du pays, l'Etat central tente de la préserver par la promotion de l'agriculture de ferme et par de multiples investissements en moyens de production à l'étranger. Le pays est ainsi connu pour le gigantisme de ses fermes-usines privées ou collectivistes. Il accueille néanmoins la moitié des « petits producteurs familiaux » de la planète : 90% d'entre eux occupent moins de 2 ha. L'exode rural progresse chez ces populations plus en marge du « miracle économique » et le pays assiste à une professionnalisation et concentration croissante des exploitations. Malgré cette dynamique, il s'agit du premier importateur mondial de produits agro-alimentaires et sa balance commerciale associée est de plus en plus déficitaire, notamment du fait d'imports de soja de provende pour soutenir ses élevages et une alimentation de plus en plus carnée. Il est un des leaders en exports de fruits et légumes frais ou en conserve.

2. L'élevage laitier chinois

La production laitière est présente dans la majorité des provinces chinoises, notamment dans l'Ouest au Xinjiang et Tibet mais aussi dans le Nord-Est en Mongolie intérieure qui sont ses bastions historiques. La Chine de l'Est, celle des Han, a une vocation laitière très limitée, au profit son élevage millénaire, le porc. La production laitière a accompagné le miracle économique chinois et a commencé à se développer au début des années 80. D'abord lors des réformes économiques de Deng Xiaoping, d'où une mutation des exploitations du système collectiviste vers l'entrepreneuriat et l'économie de marché. La production a alors quadruplé entre 1980 (2 millions de t) et 2000. L'Etat a aussi accru ses soutiens à la filière et encouragé notamment la demande et la structuration de l'aval. Avec la multiplication des débouchés et l'apparition de géants laitiers, des millions d'éleveurs se sont emparés de cette production. La collecte a bondi de manière exponentielle : elle quadruple alors en seulement 8 ans avant de subir un vaste coup d'arrêt après le scandale du lait adultéré à la mélamine qui a durablement fait fuir les consommateurs.

Depuis, de nombreux petits éleveurs ont mis la clef sous la porte faute de débouchés et l'Etat a massivement renforcé les contrôles. Pour les faciliter et mieux contrôler la filière dans son ensemble, il facilite les investissements dans des fermes collectives dites « hotels à vaches » où de petits éleveurs peuvent regrouper leur cheptel et mutualiser traite, suivi sanitaire et collecte. Il promeut aussi la création de « mega-fermes » d'agriculture de ferme ou directement intégrées et contrôlées par les grandes laiteries. Ces fermes peuvent compter des dizaines de milliers à quelques centaines de milliers de têtes grâce à des imports massifs de Holstein sur pied ou via la génétique. Depuis 2020 et avec la confiance retrouvée de la demande intérieure, la production chinoise repart donc à la hausse avec près de 37 millions de t en 2022 et le maillon production se restructure. Les fermes les plus petites, peu ciblées par la politique agricole, disparaissent progressivement au profit de structures plus imposantes, mais dont la durabilité pose question (gestion sanitaire, impact environnemental, dépendance aux imports de provende).

3. Consommation et valorisation du lait en Chine : quelles filières ?

Historiquement, la production et la consommation de lait étaient très limitées, l'immense majorité de la population digérant plus ou moins mal le lactose. A partir des années 1980, pour favoriser le développement de la filière, le gouvernement, suivi des entreprises laitières, a mené de nombreuses campagnes d'incitation à la consommation, le lait étant considéré comme un allié santé et historiquement plutôt dévolu aux plus jeunes et plus âgés. Depuis, la consommation de lait progresse : de 3 kg en moyenne par habitant et par an dans les années 90 jusqu'à environ 36 kilos actuellement. La demande augmente surtout en zone urbaine avec l'augmentation des revenus, la diversification alimentaire et le marketing « aliment santé » des industriels (surtout envers les yaourts). Mais elle reste en deçà des niveaux de consommation de ses voisins tels que la Corée du Sud et le Japon. Dans les années 2000-2008 la demande s'est surtout portée sur le lait liquide, les yaourts et la poudre de lait, assouvie par la production nationale ; la consommation de dérivés tels que le beurre et les fromages étant plus confidentielle et les chinois moins convaincus de leur intérêt nutritionnel.

En 2008, le scandale de la mélamine change la donne : les fraudes omniprésentes au taux protéique du lait, surtout effectuées aux maillons de production et de collecte, occasionnent des centaines de milliers d'intoxications dont quelques mortelles de

nourrissons. La confiance et la demande envers les laitiers nationaux s'effondre pour plusieurs années et l'Etat impose des mises aux normes drastiques pour « écrémer » et assainir la filière à tous les maillons. Un des géants du secteur, Sanlu, disparaît du marché. Le pays se tourne alors vers le commerce international et des pays fournisseurs réputés pour leur maîtrise-qualité alors que la demande reste croissante, notamment chez les plus aisés. Suite à un renouvellement sévère des agréments d'activité des laiteries, leur nombre est divisé par deux et le secteur se concentre d'autant plus. Parmi les 10 premiers industriels laitiers du pays, neuf sont locaux. En 2019, deux entreprises se partageaient 40% du marché : Yili avec 21,7% et Mengniu avec 19,4%, toutes deux avec des gammes très diversifiées et quelques marchés à l'export. Elles progressent dans le top 10 mondial des laiteries, respectivement aux 5^{ème} et 9^{ème} places. Ces toutes dernières années, le secteur laitier national retrouve petit à petit son public et toutes les catégories de produits laitiers sont de plus en plus consommées.

4. Le pays face au commerce international du lait

En tant que 1^{er} importateur mondial de produits laitiers (13,5% du marché), les faits et gestes de la Chine sont scrutés par les pays exportateurs et toute variation brutale peut avoir des impacts considérables chez ses fournisseurs : investissements massifs vers « l'eldorado chinois » alternent avec crises laitières en cas de repli de la demande. Le pays s'est progressivement intégré au commerce mondial de produits laitiers et son entrée dans l'OMC en 2001 a acté le prolongement de la baisse des droits de douane, déjà entamée au cours des années 1990. Les droits de douane sur les poudres grasses et les poudres maigres ont été divisés par deux, à 10 %. Les réductions les plus importantes ont concerné les produits les plus élaborés comme les yaourts (de 34 % à 10 %), le beurre (de 36,7 % à 10 %) et les fromages (de 34.8 % à 12 % ou 15 %). Ces taux restent relativement bas comparés aux voisins asiatiques, comme le Japon et la Corée, qui affichent des niveaux de protection plus élevés. De plus, les produits laitiers chinois souffrent historiquement d'un manque de compétitivité vis-à-vis de l'international, avec un prix du lait payé au producteur bien plus élevé en raison des coûts de l'alimentation animale. En effet, le prix du lait payé au producteur est bien supérieur au cours mondial depuis 2009 et même supérieur de 50% à celui de la France en 2016.

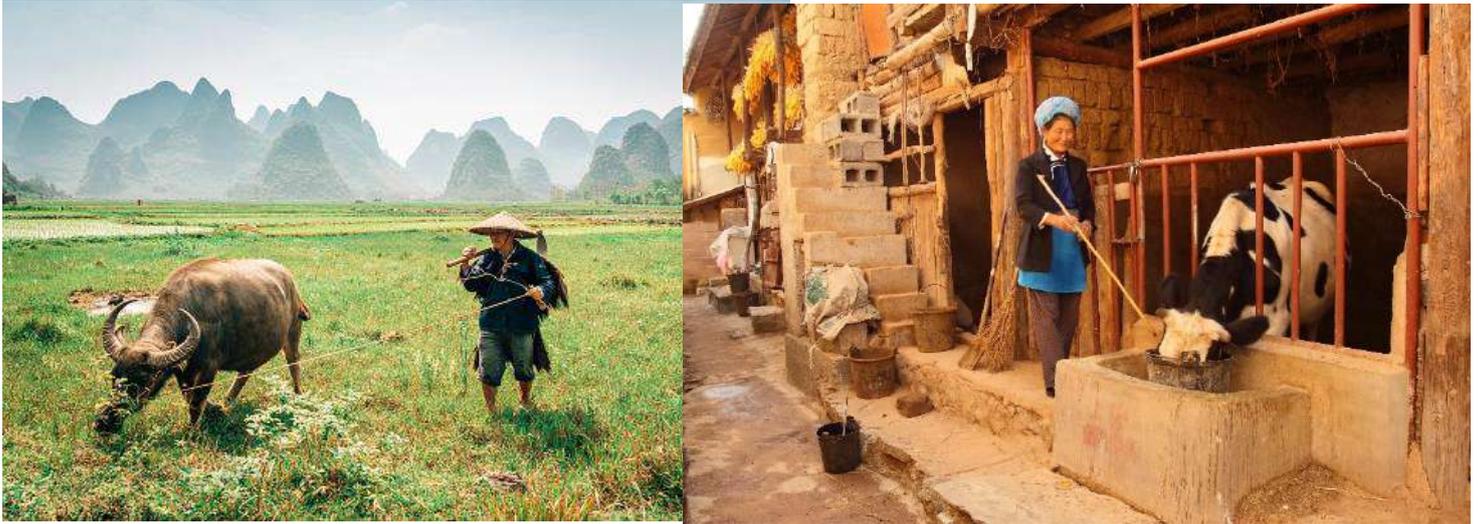
L'eldorado s'est concrétisé à partir de 2008 quand la demande intérieure s'est reportée en partie sur la production étrangère à la suite de la crise de la mélamine et en réaction, la baisse des droits de douane sur la poudre de lactosérum de 6 % à 2 % et de 15 % à 5 % sur le lait infantiles. Depuis les importations ne faiblissent pas et par exemple les celles de lait liquide sont passées de presque rien en 2007 à 1000 T en 2021. Les beurres, crèmes et poudres grasses sont aussi de plus en plus importées avec le développement de la boulangerie-pâtisserie l'occidentale. L'exception est le lait infantile, depuis 2020 : le pays est en effet en crise de natalité, les taux d'allaitement progressent et les parents se tournent maintenant vers l'offre nationale.

Le principal partenaire commercial de la Chine est la Nouvelle-Zélande, dans des proportions très importantes. En 2019, elle représente + de 50% des importations chinoises en 2019, suivie de l'Union Européenne (surtout France et Pays-Bas), des Etats-Unis, de l'Australie. L'immense majorité des imports de poudre de lait sont néo-zélandais, ainsi que la moitié de la crème. En effet, la Chine a conclu un accord de libre-échange avec la NZ entré en vigueur en 2008, puis un autre avec l'Australie en 2015. En 2017, la dépendance du pays aux exportations était évaluée à 20% mais certains experts estiment que par exemple, 50 % des volumes de poudre de lait infantile importés en Chine proviennent d'investissements chinois à l'étranger et que seuls 50 % seraient aux mains d'entreprises à capitaux étrangers. Enfin, alors que la Chine est souvent accusée de stratégies calculatrices et prédatrices sur le marché du lait, certains de ses investissements en NZ et en Europe se révèlent hasardeux pour les éleveurs et laiteries locales, en témoignent les déboires des Maitres Laitiers du Cotentin ou de Sodiaal avec Synutra en France.

5. Politique laitière chinoise

Les autorités chinoises sont particulièrement interventionnistes vis-à-vis de leur économie agricole, que ce soit par la réglementation, le contrôle des prix et le soutien à l'investissement. Après une attention plus portée sur l'industrie et les services dans les années 80-90, l'Etat a remis le développement agricole au centre de ses préoccupations en 2004. Depuis, l'agriculture est la première priorité de développement citée dans le « Document central N°1 » et le pays s'inquiète de la vitalité de ses zones rurales. Le soutien total à l'agriculture a bondi de 853% entre 2000 et 2018 et en 2019, la Chine y aurait consacré 1,6% de son PIB contre 0,6% pour l'UE. Concernant le lait, le scandale de la mélamine a eu un grand impact sur la régulation de la filière et les volontés de contrôle et de structuration de l'Etat. Le conseil d'Etat lance un programme d'inspection systématique de toute la production laitière, avec l'envoi de 5 000 contrôleurs. La loi générale de sécurité des aliments est révisée en 2009 avant une refonte complète en 2015, les normes de traçabilité, contrôles et sanctions sont considérablement alourdies. Ces deux mises-à-jour s'accompagnent de textes législatifs, mesures d'application et référentiels qualité divers. Ces textes restent larges et offrent une certaine marge de durcissement et d'application aux autorités locales avec des variations entre provinces. De plus, étant donné que l'état central fixait depuis des années des seuils de prix minimum pour les principales productions végétales, leur utilisation en alimentation animale était d'autant plus coûteuse pour les éleveurs, au profit d'importations sur le marché mondial. Pour pallier cette contrainte, le maïs, le soja et le coton ne bénéficient plus d'un prix minimum et d'achats publics depuis la campagne 2016/2017. En ce qui concerne les incitations à la production et à l'investissement, l'Etat cherche à concentrer chaque maillon. Par exemple, il aurait souhaité qu'en 2011, 70% de l'approvisionnement soit issu de fermes intégrées verticalement aux laiteries et il ne subventionne la création de fermes laitières qu'à partir de 300 animaux, avec des enveloppes croissantes et des impacts sensibles sur les évolutions des fermes.

Images



La Chine n'a historiquement pas de tradition laitière et le principal bovin domestiqué est le buffle d'eau (image de gauche), surtout comme animal de labour. Son lait est également apprécié, c'est d'ailleurs le même animal qui a été importé en Italie depuis le moyen-âge et fournit le « lait de bufflone » qui donne la mozzarella. L'image de gauche représente une éleveuse de l'ethnie Bei dans la province du Yunnan (en 2014). L'unique animal et les constructions autour peuvent donner une idée des inégalités présentes dans le pays entre petits paysans de zone rurales et grandes exploitations capitalistes illustrées dans les photos ci-dessous et qui correspondent plus au type de structures promues par les autorités chinoises elles-mêmes.

La photo 3 a été prise en 2022, dans une exploitation régie par la Gansu Qianjin Animal Husbandry Technologies & Co Ltd. , province du Gansu , dans la préfecture de Zhangye, connue pour regrouper de nombreuses fermes laitières avec des milliers d'animaux et des systèmes très automatisés. La seconde photo a été prise dans une ferme similaire mais plus ancienne (en 2010) à Beijing (nom inconnu).



Sources

- Schwoob M.-H. 2020. “L'essor de la Chine au sein du commerce international de produits agroalimentaires” Ministère de l’agriculture et de l’alimentation, Centre d’études et de prospective, analyse N°156. En ligne URL : <https://agriculture.gouv.fr/lessor-de-la-chine-au-sein-du-commerce-international-de-produits-agroalimentaires-analyse-ndeg158>
- Rapsomanikis G. 2015. “The economic lives of smallholder farmers - An analysis based on household data from nine countries”. FAO - Food and Agriculture Organization of the United Nations. En ligne URL : <https://www.fao.org/3/i5251e/i5251e.pdf>
- Jikun H., Xiaobing W. and Huanguang Q. 2012. “Small-scale farmers in China in the face of modernization and globalization”. IIED - International Institute for Environment and Development /HIVOS, London/The Hague. En ligne URL : <https://pubs.iied.org/sites/default/files/pdfs/migrate/16515IIED.pdf>
- “Emplois dans le secteur de l’agriculture (% employ total)” – données banques mondiales. Perspective Monde - Outil pédagogique des grandes tendances mondiales depuis 1945. En ligne URL : <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?langue=fr&codePays=CHN&codeStat=SL.AGR.EMPL.ZS&codeTheme=8>
- Chaumet J.-M. 2020. « La politique agricole chinoise : changement de cap pour un même objectif ». dans *Économie rurale* N° 372 En ligne URL : <http://journals.openedition.org/economierurale/7861>
- Pinson V. 2021. “Lait infantile : fin de l’eldorado chinois”. Réussir.fr - Les marchés – Le medias de l’alimentaire. En ligne URL : <https://www.reussir.fr/lesmarches/lait-infantile-fin-de-leldorado-chinois>
- Chaumet J.-M. 2018. « Le secteur laitier chinois. Entre pression des importations et reprise en main interne ». dans *Économie rurale* N° 364 En ligne URL : <https://journals.openedition.org/economierurale/5597>
- Idele - Institut de l’élevage. 2022 “Marchés mondiaux des produits laitiers : fermes grâce à des disponibilités réduites.” Dossier marchés mondiaux - Produits laitiers. Economie de l’élevage N° 530. En ligne URL : https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F7a691396-0acb-4713-915f-3fe3ac9c06ce&cHash=f9e08082e4cf1db2e8c10dfcad63f089
- 2022. “Incertitudes sur les importations laitières chinoises en 2022”. Réussir.fr Lait. En ligne URL : <https://www.reussir.fr/lait/incertitudes-sur-les-importations-laitieres-chinoises-en-2022>
- Courleux F. 2019. “Panorama des politiques agricoles et alimentaires dans le monde”. Agriculture Strategies. En ligne URL : <https://www.agriculture-strategies.eu/2019/09/panorama-des-politiques-agricoles-et-alimentaires-dans-le-monde/>
- Zhou Y., Kuhlmann K., Glaub M. 2019. “China Dairy case Study”. Syngenta Fondation. En ligne URL : https://www.syngentafoundation.org/sites/g/files/zhg576/f/2019/09/17/china_dairy_case_study_sept_2019_final.pdf

FRANCE

1 - Le pays et son agriculture en bref

Avec une situation géographique et climatique favorable, à cheval sur le 45^{ème} parallèle, et une surface agricole utile (SAU) importante : 0,4 ha/habitant, l'agriculture de la France jouit de nombreux atouts expliquant sa place de 1^{er} pays agricole de l'Union Européenne. Sur cette SAU importante (45% du territoire métropolitain), et compte tenu de la grande variabilité des conditions pédo-climatiques, l'agriculture est très diversifiée : grandes cultures, vigne, arboriculture, élevages bovins lait et viande, ovins, porcins... Sur les 27 millions d'hectares de SAU, 65% sont occupés par les terres arables et 20% par les cultures permanentes (essentiellement prairies naturelles) Au niveau économique, les produits végétaux représentent la plus grosse part, 58% de la valeur en 2019 contre 34% pour les produits animaux. Le nombre de fermes est de 389 000 en 2020, en forte diminution, avec une perte de 100 000 fermes en 10 ans due surtout aux fermes d'élevage -31% contre -8% pour les fermes de grande culture, d'où une augmentation de la surface moyenne, (69ha en 2020 contre 55 ha en 2010), avec un fort développement des grandes exploitations, largement favorisées par la Politique Agricole Commune et ses aides à l'hectare. Les exploitations sous statut individuel sont en diminution (58% en 2020) au profit des GAEC. Cette évolution s'accompagne d'une forte professionnalisation des métiers agricoles avec des agriculteurs de plus en plus diplômés (bac ou BTS voire plus) et qui font de plus en plus appel à des travailleurs salariés.

2 - L'élevage laitier en France (chiffres 2020)

Avec une collecte de 23.5 milliards de litres dont 5% en bio, la France est le 2^{ème} producteur européen derrière l'Allemagne et le 8^{ème} mondial. Cette collecte reste stabilisée alors qu'elle a progressé dans l'ensemble de l'UE (+15% depuis 2011). Le cheptel se compose de 3.4 millions de vaches (-16% par rapport à 2000) et la baisse des effectifs se poursuit du fait de la génétique et de l'alimentation. La race Prim'holstein est de plus en plus utilisée (2.5 millions) loin devant la Montbéliarde et la Normande (1 million pour les 2). Le lait est produit dans 50 000 exploitations dont la baisse a été constante (400 000 en 1984 année de l'instauration des quotas, 120 000 en 2000, 75 000 en 2010) et qui continue actuellement mais de façon moins soutenue. Elle s'est accompagnée d'un fort vieillissement des chefs d'exploitation (de 2010 à 2018, passage de 32% à 48% des plus de 50 ans et de 40% à 25% pour les moins de 40 ans) avec un taux de remplacement faible de 45%.

Aux niveaux technique et systèmes de production : Surface moyenne par exploitation : 106 ha avec 3/4 en surfaces fourragères, presque la moitié en prairies permanentes et le reste en maïs et prairies temporaires. Les systèmes à base de maïs ensilage représentent 75% de la livraison totale. Le nombre moyen de vaches a doublé depuis 2000 (68 en 2020), parallèlement à une augmentation des exploitations comptant plus de 100 vaches (de 3% à 24% de 2005 à 2020). Le rendement laitier/vache/an : 7 200 L, en forte progression est le fruit d'une politique de filière des années 60-70 (collecte, transformation industrielle, fourniture d'aliments composés) accompagnant la formation des éleveurs, le progrès génétique et l'encadrement technique (contrôle laitier, suivi sanitaire). Souvent présenté comme illustration du progrès technique, ce rendement est à relativiser, il faudrait plutôt suivre l'évolution de la production autonome (en provenance des produits de l'exploitation elle-même), car l'essentiel des gains de productivité sont obtenus par des achats extérieurs d'aliments, notamment la partie protéique des rations (soja et tourteau de soja du Brésil). Les vaches sont au pâturage en partie ou en permanence d'avril à octobre. Elles passent l'hiver à l'étable avec un régime le plus souvent à base d'ensilage de maïs, ou d'ensilage d'herbe, ou plus rarement de foin dans les filières AOP Comté, Beaufort... La traite est effectuée à plus de 60% dans des salles de traite épis, environ 10% sont équipées de robots de traite soit moins que l'Allemagne, la Belgique ou le Danemark. Enfin, malgré l'évolution structurelle qui se poursuit, on est encore loin de l'industrialisation massive de la filière avec un grand nombre d'exploitations dites familiales (on ne compte que 4% des vaches dans des exploitations de plus de 200 vaches en 2018).

Au niveau régions, près de 90% de la production se concentre dans le « croissant laitier » allant du grand Ouest (Bretagne, Pays de Loire, Normandie), en passant par le Nord et les plaines de l'Est jusqu'au Massif Central.

Quant à la filière bio, elle réalise une collecte de 1,1 milliard de litres avec 250 000 vaches dans 4 500 fermes. Les conversions au bio sont fortement incitées par le prix du lait (+ 130 à 150 € /1 000 l) mais nécessitent cependant des aides avec des engagements pluriannuels de 5 ans. Au niveau des produits, les laits liquides sont sur-représentés par rapport aux fromages. Par ailleurs, la filière bio subit une forte saisonnalité (25 à 30% d'écart entre printemps et été) ce qui rend difficile la synchronisation Offre/Demande. Après un manque de lait en 2016-2017, la balance offre-demande tend à s'inverser, plusieurs laiteries ont stoppé les conversions depuis mi-2020. Les enjeux sont donc de recruter de nouveaux consommateurs pour absorber les volumes supplémentaires.

3 - Consommation et transformation : quelles filières ?

Si la consommation de produits laitiers augmente au niveau mondial (+2%/an), elle stagne au niveau européen et même baisse en France bien que les Français restent de très gros consommateurs, en particulier de fromages (consommation/habitant/an : 53 l de lait, 26 kg de fromage, 8 kg de beurre et crèmes...). 60% des produits de la transformation française sont consommés en France.

A l'opposé d'autres pays grands producteurs laitiers comme les Pays-Bas ou la Nouvelle-Zélande, qui comptent une seule ou quelques structures de transformation du fait de leur faible surface ou de la concentration de la production, le modèle français est marqué par sa diversité. Pluriels par leur taille (PME ou groupes internationaux), par leurs types de production, par leurs statuts (entreprise, coopératives, sociétés commerciales), les acteurs de la transformation sont répartis sur l'ensemble des régions laitières. Des très petits aux très grands, ces acteurs couvrent l'ensemble des segments du marché : des fruitières, petites coopératives du Jura et des Alpes productrices de fromages AOP, en passant par des PME laitières avec un marché régional ou national, pour arriver aux grands groupes mondiaux dont 5 figurent aujourd'hui dans le top 25 mondial avec comme chefs de file Lactalis 1er mondial et Danone 4ème.

La grande diversité des savoir-faire et traditions laitières régionales, le dynamisme des groupes laitiers dont l'innovation est le moteur, en partenariat avec les ENIL (Ecoles Nationales d'Industrie Laitière), génèrent une vaste gamme de 1 500 produits laitiers permettant de couvrir tous les marchés et ayant une forte valeur ajoutée. Le lait, collecté par 400 établissements (dont 28 collectent plus de 75% du total), est transformé dans plus de 700 établissements, pour 60% en produits laitiers grand public et pour 40% en produits intermédiaires pour l'industrie, l'ensemble pour un chiffre d'affaires de 30 milliards d'euros. Les principaux produits sont : 1,8 millions de tonnes de fromages (1200 types de fromages dont 45 AOP), 2 millions de tonnes de yaourts et desserts lactés, 0,8 millions de tonnes de crèmes et beurres, 0,6 millions de tonnes de poudres de lait.

4 - Le pays face au commerce international du lait

Le marché laitier mondial est en pleine croissance, laquelle est concentrée dans quelques zones (Asie pacifique, Amérique latine, Moyen Orient, Afrique...). Les échanges concernent essentiellement les produits secs (poudres...) et les fromages. Les allégations éthiques et/ou naturelles sur les nouveaux produits se développent fortement à l'échelle mondiale note le CNIEL (Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière).

La France exporte environ 40% de sa production dont les 2/3 sur le marché européen (fromages 43%, lait infantile 13%, beurre 7%...). La filière lait est l'un des moteurs de l'économie (excédent commercial 3,2 milliards d'euros en 2017/18, 2ème rang européen) avec :

- 7 milliards d'exportations, dont 62% dans l'UE (surtout Allemagne et Italie), où la France est 1ère exportateur de poudres, 2ème exportateur de poudres infantiles et 3ème de fromages.
- 4 milliards d'importations : fromages pour usage industriel surtout et matières grasses lactiques pour incorporation dans des produits transformés.

La France est l'un des pays d'Europe qui a le plus gros potentiel de développement en production laitière du fait de l'importance de la SAU, du potentiel d'intensification des surfaces fourragères dans certaines régions, de la substitution possible à des surfaces céréalières, de l'augmentation possible de la production par vache... L'augmentation de la demande mondiale, notamment en produits transformés (fromages...), pourra profiter à la filière lait française avec le challenge d'exporter davantage de produits de grande qualité à haute valeur ajoutée.

5 - La politique laitière

Suite à la seconde guerre mondiale, la France s'est dotée d'une forte politique agricole afin de retrouver l'autonomie alimentaire, voire de se doter de « l'arme alimentaire ». La France dispose aujourd'hui d'une formation agricole importante avec des aides à l'installation, et a développé de nombreuses organisations professionnelles et syndicales puissantes.

Depuis plus de 50 ans, la politique française en agriculture et en particulier pour la filière lait a été fortement influencée par la Politique Agricole Commune de l'Union Européenne (PAC). La PAC a été mise en place en 1962 pour répondre à des enjeux de sécurité et souveraineté alimentaire. Pendant 30 ans, elle s'est traduite par une fixation de prix garantis avec protection aux frontières et aides financières à l'exportation. C'est ce qu'on a appelé le premier pilier centré sur l'organisation des marchés et la compétitivité. Les excédents importants liés à cette politique ont nécessité de nouvelles mesures comme en 1984, l'instauration de quotas laitiers puis, en 1992 la baisse des prix garantis pour se rapprocher des cours mondiaux avec compensation par des aides directes assorties d'obligations environnementales (jachères,

chargement à l'ha...) Un « second pilier » introduit depuis 1999 est consacré au développement rural en prenant en compte les préoccupations sociétales, sociales et environnementales :

- ICHN (Indemnités Compensatoires des Handicaps Naturels)
- MAEC (Mesures Agro-environnementales et Climatiques)
- Aides à l'agriculture biologique
- Aides à l'installation des jeunes agriculteurs pour maintenir le tissu productif sur tout le territoire.

Une autre réforme majeure a été adoptée en 2003 avec le découplage des aides fondées sur la production (végétale ou animale) remplacées par des aides au revenu par unité de surface, pour donner un plus grand rôle aux marchés. La course aux hectares induite par cette réforme explique le fort développement des grosses exploitations agricoles depuis 20 ans.

Pour la filière lait, suite à la surproduction des années 70, l'UE a cherché à stabiliser et contrôler le prix du lait par la mise en place de quotas entre 1984 et 2015. L'attribution de quotas aux « livreurs » jugés prioritaires (jeunes ou investisseurs), couplée à des aides à la cessation d'activité pour les autres, a entraîné une forte restructuration de la production avec passage de 370 000 exploitations laitières en 1983 à 75 000 en 2010. Les quotas ont donc permis en France à la fois de préserver le tissu laitier national mais également de concentrer la production. Le Sud du pays a été le plus touché alors que le croissant laitier a mieux résisté (90% de la production nationale) avec une forte augmentation des grands élevages.

En 2012, en anticipation de l'arrêt des quotas en 2015 et de la libéralisation du marché du lait, l'UE a mis en place un « Paquet Lait » destiné à améliorer la position des producteurs dans la chaîne par :

- la mise en place de contrats de livraisons obligatoires
- la mise en place d'Organisations de Producteurs (OP) pour mieux négocier les prix et les livraisons
- Une meilleure régulation de l'offre de fromages AOP/IGP.
- Une information plus rigoureuse des volumes par la déclaration obligatoire des livraisons.

Enfin, la dernière réforme de la PAC sera effective en 2023 avec l'apparition d'un éco-régime visant à valoriser les pratiques favorables à l'environnement et au climat ainsi qu'entre autres, des aides au développement des protéines végétales pour renforcer l'autonomie protéique des élevages.

- CNIEL. 2022. « Constitution et cadre légal du CNIEL ». En ligne URL : <https://www.filiere-laitiere.fr/fr/les-organisations/cniel>
- CNIEL. 2022. « La filière laitière française en chiffres ». En ligne URL : <https://www.filiere-laitiere.fr/fr/chiffres-cles/filiere-laitiere-francaise-en-chiffres>
- You G. 2022. « Rétrospective des marchés 2021 et début 2022 et perspectives ». Idèle - Colloque Les Marchés Mondiaux du lait et de la viande 2022. En ligne URL : <https://idele.fr/detail-article/mmx2022-retrospective-des-marches-2021-et-debut-2022-et-perspectives>
- Baron B., You G. 2020. « Où va le lait de vache collecté et transformé en France ? » Dossier Economie de l'élevage. Economie de l'élevage N° 513. En ligne URL : <https://idele.fr/detail-article/ou-va-le-lait-de-vache-collecte-et-transforme-en-france>
- Pflimlin A., Perrot C., Parguel P. 2005. « Diversité des systèmes laitiers en France et en Europe. Les atouts des zones défavorisées pour les produits de qualité. » Revue Fourrages 184, 493-512.
- Pechuzal Y., Perrot P., You G., Le Gall A..2021. « Economie laitière : Panorama de l'économie laitière depuis la fin des quotas ». Idèle – Webconférence Grand Angle Lait 2021. En ligne URL : <https://idele.fr/detail-article/gal2021-economie-laitiere-panorama-de-leconomie-laitiere-depuis-la-fin-des-quotas>
- Chouteau A. & Perrot C. 2022.« Dynamiques territoriales, renouvellement des actifs et attractivité du métier de producteur de lait en France et en Europe ». Idèle – Webconférence Grand Angle Lait 2022. En ligne URL : <https://idele.fr/detail-article/grand-angle-lait-2022-dynamiques-territoriales-renouvellement-des-actifs-et-attractivite-du-metier-de-producteur-de-lait-en-france-et-en-europe>
- 2022. L'élevage laitier perd plus d'1/4 de ses exploitations en dix ans. La Coordination Rurale. En ligne URL : <https://www.coordinationrurale.fr/levage-laitier-perd-plus-d1-4-de-ses-exploitations-en-dix-ans/>
- FranceAgriMer et CNIEL. 2018. « La transformation laitière, stratégies et tendances d'évolution ». En ligne URL : <https://www.franceagrimer.fr/fam/content/download/57215/document/CP-SPACE2018-TransfoLait-ConfCNIEL-FAM110918.pdf>
- CNIEL. 2017. « États généraux de l'alimentation : La filière laitière française mobilisée ». En ligne URL : https://www.filiere-laitiere.fr/sites/default/files/medias/documents/note_de_position_cniel_etats_generaux_alimentation_aout_2017.pdf
- Champanhet F & Marchal Y. 2016. « Compétitivité de la filière laitière française : stratégies d'acteurs et politiques publiques ». CGAAER – Conseil Général pour l'agriculture l'alimentation et les espaces ruraux. Rapport no 15053-2. En ligne URL : <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/174000379.pdf>
- Baron B. 2021. »La filière lait de vache biologique française : la 3ème vague de conversion, un changement d'échelle ». Idèle. En ligne URL : https://www.franceagrimer.fr/content/download/66937/document/2021-06-23_Pr%C3%A9sentation%20Fili%C3%A8re%20Lait%20Bio_Benoit_Baron.pdf
- Baron B. & Pechuzal Y. 2018. La filière lait de montagne et ses dynamiques pour les années à venir. » FranceAgriMer. En ligne URL : <https://www.franceagrimer.fr/fam/content/download/57278/document/ETU-LAI-La%20fili%C3%A8re%20lait%20de%20montagne-2018.pdf?version=4>
- Clément C. 2020. A quoi ressemble l'installation en exploitation en lait ? Web-agri.fr. En ligne URL : <https://www.web-agri.fr/vaches-laitieres/article/170215/a-quoi-ressemble-l-installation-en-elevage-bovin-lait>
- Duplomb L., Louault & Méryllou S. 2022. Rapport d'information « La compétitivité de la ferme France ». Pages 90-108. Sénat – Commission des affaires économiques. Sénat.fr. En ligne URL : <https://www.senat.fr/rap/r21-905/r21-90513.html>
- CNIEL. Produits laitiers AOP. En ligne URL : <https://www.produits-laitiers-aop.fr/>

Irlande

1. Le pays et son agriculture, en bref

D'une superficie de 1,3 fois la France mais trois fois moins peuplée, l'Irlande possède un secteur agricole et agroalimentaire dynamique en grande majorité dédié à l'élevage. L'agriculture irlandaise repose principalement sur les pâturages (plus de 90 % de la SAU soit le double de la moyenne européenne), avec un taux annuel de croissance de la végétation qui dépasse la moyenne européenne de plus de 30%. Le premier secteur en valeur est le secteur laitier (34% en 2020), suivi de la viande bovine et des productions porcines et ovines. Les cultures végétales sont donc plus marginales : elles occupent un peu près 8% des terres agricoles dont 6% pour les céréales. Le secteur horticole se distingue avec une forte production de champignons dont 85 % est destiné à l'export vers le Royaume-Uni.

D'après le recensement agricole de 2020, le pays compte un peu plus de 135 000 exploitations contre près de 140 000 en 2010, avec une taille restreinte : 33,4 ha en moyenne. La majorité des exploitations sont familiales. Le pays se scinde entre deux zones distinctes : le nord-ouest, dominé par des fermes plus petites (avec une moyenne autour de 26 ha), peu viables par elles-mêmes et le Sud-Est avec des fermes de 40 ha en moyenne. Toujours d'après le recensement, l'âge moyen des agriculteurs est de 57 ans : 33 % des agriculteurs dépassent 65 ans et 6,9 % ont moins de 35 ans. Les éleveurs de bovins allaitants sont parmi les plus âgés, 59 ans en moyenne, au contraire des éleveurs laitiers constituent la population la plus jeune (52 ans en moyenne) : en effet il s'agit d'un des secteurs les plus attractifs de l'agriculture irlandaise, il a attiré bon nombre de repreneurs depuis la crise de 2009 qui avait mis à mal l'économie.

2. L'élevage laitier irlandais

L'élevage bovin pour la viande et le lait est donc l'activité agricole dominante : tant en matière d'occupation de la SAU (plus des 2/3 des prairies), qu'en matière de production en volumes et valeur. C'est au sud de l'Irlande que la production laitière est la plus importante. En 2021, l'Irlande compte un cheptel d'1,6 millions de vaches laitières. On compte 17 000 fermes laitières avec un cheptel moyen de 91 têtes et une surface de 55 ha (comme nombre de pays européens l'Irlande a connu une importante concentration des fermes : en 1984 à l'instauration des quotas, elles étaient 60 000). En 2021, les éleveurs laitiers produisaient 8,75 milliards de litres de lait, soit une augmentation de 68% depuis 2015. L'Irlande occupait donc la 6e place européenne en termes de volume de lait produit, totalisant 5,7 % de la production laitière européenne en 2019. Les taux de protéine et de matière butyrique ont également augmenté. Le pays a en effet tiré parti de la fin des quotas laitiers pour mettre un coup d'accélérateur à sa filière.

L'élevage laitier irlandais est bâti sur des systèmes à grande majorité herbagers avec pâturage jusqu'à 9 mois de l'année et 95% de la ration composée d'herbe/foin/ensilage d'herbe. En effet, Le climat irlandais océanique est tempéré par le Gulf Stream : il y fait rarement moins de 0°C en hiver et plus de 20°C en été. Grâce à une bonne pluviométrie, près de 180 jours/an, l'herbe pousse entre février et novembre, un record en Europe. La SAU prairiale se partage entre 52% d'herbe pâturée, 28% pour ensilage et foin et 12% de parcours au potentiel fourrager réduit. Le prix des prairies permanentes échangées est très élevé en Irlande : 15 800 €/ha en moyenne en 2019, avec +35% en 5 ans. La taille modeste des fermes irlandaises est aussi due à la faible proportion de terres en fermage (15%) et à la pluriactivité de nombreux Irlandais (petite activité d'élevage associée à un emploi salarié).

Grâce à leur revenu supérieur aux autres secteurs, seuls les éleveurs laitiers sont parvenus à augmenter la SAU moyenne de leur ferme (passage de 50 à 61 ha entre 2010 et 2019, soit +21%/an) et donc leur cheptel. En effet, en 2020, les laitiers gagnaient respectivement 3 et 5,5 fois plus que les éleveurs en bovin ou ovin viande. Néanmoins, le pays a également misé sur l'intensification de ses systèmes : l'augmentation de la productivité (de 5 000 à 5 450 litres/vache) s'est accompagnée d'un bond de la consommation de concentrés (+19% /2010 à 1 140 kg/vache, proche des 1 250 kg en Bretagne) et de la fertilisation azotée (+15% à 185 kg N/ha). D'où des préoccupations environnementales grandissantes, notamment concernant les pollutions des cours d'eau aux nitrates. Le pays bénéficie d'une dérogation à la directive nitrate depuis 1995. Corolaire de cette intensification et de la faible autonomie en céréales du pays, sa dépendance aux matières premières importées est grandissante.

3. Consommation et valorisation du lait en Irlande : quelles filières ?

L'Irlande est l'un des pays au monde où la consommation de produits laitiers est la plus élevée (avec par exemple environ 130 litres de lait liquide) par personne par an en 2018 (une soixantaine en France). En 2020, les éleveurs avaient perçu un prix du lait de 344 €/t, toutes qualités confondues, proche de la moyenne européenne et du prix des éleveurs allemands. Néanmoins, les capacités de production sont de très loin supérieure à la demande intérieure, qui en absorbe seulement 10%. Le restant est exporté. 8% du lait est valorisé en lait liquide, le reste est valorisé sous divers produits laitiers notamment dans la branches des ingrédients laitiers à destination du secteur agro-alimentaire avec un focus sur le couple beurre-poudre (cf. partie suivante.) Les principaux transformateurs laitiers irlandais sont par ordre de volume collecté en

2020 sont Glanbia, dont l'aire de collecte est centrée sur le sud-est du pays, Lakeland au Nord-Est, Kerry (agroalimentaire généraliste) et Dairygold au Sud-Ouest. En 2016, ces trois structures comptabilisaient à elles seules 75% des contrats de collecte et 79% de celle-ci en volumes. A l'origine une coopérative d'éleveurs, Glanbia est maintenant un industriel laitier d'envergure internationale, implanté dans plus de 32 pays. Glanbia est issue de la fusion de deux fédérations de coopératives laitières nées dans les années 1960, elles-mêmes issues de regroupements progressifs, Waterford et Avonmore. Adoptant une trajectoire similaire dirigées vers l'export en Europe et aux Etats Unis dans les années 80, les deux structures finissent par fusionner et prendre l'identité de Glanbia à la fin des années 90. La société coopérative initiale reste actionnaire majoritaire avec 30% de participation.

4. Le pays face au commerce international du lait

Le modèle de production irlandais bénéficie de coûts de production parmi les plus faibles de l'Union Européenne ce qui le rend compétitif à l'export tout en assurant aux éleveurs un prix au litre et donc des revenus attractifs. En effet, le coût de production est de 240 € les 1 000 litres, contre 320 € en France et 370 € au Danemark par exemple. Le modèle irlandais est depuis longtemps basé sur ce modèle (depuis le XIXème siècle), avait entamé sa conquête des marchés étrangers hors RU dès la fin des années 1970. L'apparition des quotas laitiers en 84 a donc été vécu comme un coup de frein et la filière s'est mise en ordre de bataille dès leur fin annoncée : la production de lait a alors plus que doublé et 90% de la production est maintenant destinée à l'export.

En effet la réorganisation du secteur agroalimentaire irlandais dans les années 1980 autour structures comme Glanbia ou Kerry, a permis de doter le secteur d'acteurs de portée internationale avec une stratégie marketing offensive, centrée sur la qualité et la valeur ajoutée des produits, mais aussi sur la réputation de l'Irlande comme pays « vert », produisant du lait et de la viande dans des conditions « naturelles ». Le Royaume-Uni est le principal partenaire commercial de l'Irlande. En 2021, les exportations agricoles et agroalimentaires vers le Royaume-Uni ont totalisé 5,1 Md€ (soit 35 % des exportations irlandaises totales dans ce secteur. Mais le Brexit, devenu effectif début 2020. Or le Royaume-Uni est LE débouché historique des exportations irlandaises de produits laitiers et de viande bovine, alors qu'il signe nombre d'accords visant à libéraliser ses échanges avec le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande etc. L'Irlande n'a pas attendu pour diversifier ses débouchés, avec une industrie laitière et de viande solidement structurée. D'abord vers le continent européen, mais aussi les marchés tiers les plus prometteurs, notamment les États-Unis à la forte population d'ascendance irlandaise.

Depuis la fin des quotas laitiers, la production laitière supplémentaire (+3,7 millions t entre 2010 et 2020) a été presque totalement transformée en beurre, fromages, poudres de lait et laits infantiles. En effet en 2021, en volumes, les exports laitiers irlandais se partagent entre : les poudre de lait rengraissées avec de la matière grasse végétale (-6% entre 2017 et 2021), le beurre (+27%), les laits et crèmes (+52%), le fromage (+18%), les poudres de lait écrémé (+40%) et ensuite d'autres ingrédients et poudres laitières. Après une période post-quotas centrées sur les exports d'ingrédients secs, le pays cherche à mieux valoriser son lait à l'export avec des volumes croissants en beurre, fromages et crèmes.

En ce qui concerne les mélanges MG, l'Irlande s'est depuis longtemps positionnée sur le marché ouest-africain : elle était presque le seul fournisseur de ce produit en UE auprès de l'Afrique de l'Ouest en 2000 avec 40 000 T exportées. Elle est progressivement montée jusqu'à 120 000 tonnes environs en 2019 sachant que le marché a progressivement été comblé par d'autres pays, notamment la Pologne ou les Pays-Bas (pour un total exporté par l'UE à 320 000 t.

5. Politique laitière irlandaise

Entre 1975 et 1984, la production laitière de l'Irlande croissait à un rythme de près de 6% par an en parti grâce à l'entrée du pays dans la communauté européenne, profitable en termes d'accès à la PAC et au marché européen. La politique des quotas a longtemps entravé la filière et l'économie générale s'est très fortement tertiarisée dans les années 90 : ce fût la période du tigre celtique, riche en investissements directs étrangers et notamment en implantations de multinationales des NTICS. Cette stratégie, qui a valu au pays le surnom de « tigre celtique », a ensuite été perturbée par l'éclatement de la bulle internet de 2000, puis totalement remise en cause à la suite de la crise des surprimes de 2008 : le secteur financier et immobilier irlandais, en pleine bulle, se sont effondrés, entraînant des plans de sauvetage de l'économie très coûteux pour l'état.

Le gouvernement a dû avoir recours au FMI et à l'UE pour se refinancer, avec à la clef un plan de rigueur budgétaire et de revitalisation économique basé sur ses atouts et ressources propres, au premier rang desquels l'agriculture. Les slogans tels que « Back to the roots » débouchent sur une politique agricole concrète à l'horizon 2020 « Food Harvest ». Cette politique anticipait d'ores et déjà la fin des quotas laitiers et tablait sur les exportations avec un objectif de 50% d'augmentation de la production laitière. Objectif largement dépassé (+68%) grâce à une application judicieuse de la PAC, à la R&D et à une démarche mêlant marketing et développement durable : « Origin Green ». En ce qui concerne la PAC, sa part dans le total des fonds européens versés au pays est parmi les plus élevées d'Europe (74% alloué à la PAC, contre 63% en France). Les revenus des exploitants irlandais dépendent fortement de ces aides communautaires :

en moyenne de 2018 à 2020, celles-ci comptaient pour 74% des revenus des agriculteurs irlandais mais seulement 31% pour les élevages bovin lait, gage de sa rentabilité propre. « Origin Green » est lancée en 2012 et coordonnée par le Bord Bia, l'agence étatique promotion des produits agroalimentaires irlandais. La démarche capitalise sur réputation « d'île verte » du pays et ses riches herbages et incite tous les maillons de la filière à progresser sur de nombreux critères de développement durable. Sa déclinaison laitière le « Sustainable Dairy Assurance Scheme », une certification qui concerne la quasi-totalité des acteurs de la filière laitière, avec par exemple des audits dans les fermes tous les 18 mois. Un atout marketing à l'export doublé d'une opportunité de suivi et d'analyse particulièrement fine pour l'Etat. Une certification fille, « Grass Fed », s'attache à mettre en valeur les produits issus des systèmes les plus herbagers depuis 2020. Actuellement, l'Etat est lancé dans un nouveau programme pluriannuel, Food Vision 2030, dans lequel le respect de l'environnement est encore plus prégnant. De plus, la flambée du coût des matières premières est aussi mis à l'agenda politique vu son impact sur le secteur de l'élevage : en avril 2022, 12 M€ sont dégagés pour favoriser la remise en culture de près de 30 000 ha de terres (près de 10% des terres arables en 2021) avec des aides de 300 à 400 € par hectare, afin d'augmenter la production céréalière. En effet les fermes irlandaises sont très spécialisées et non pas basées sur des systèmes de polyculture-élevage.

Photos



Pâturages irlandais typiques avec un bocage fait de petites parcelles et de murets de pierres sèches empilées. La race la plus répandue comme l'illustre la photo est la Holstein, suivie de la jersiaise. La Kerry, petite vache noire à vocation laitière présente dans le pays depuis le néolithique est maintenant marginale.



Plateau de différents fromages de type cheddar dont un fromage affiné à la bière brune. Il existe de nombreux fromages locaux en Irlande, à pâte mole et à pâte persillée également.

Sources

- Blanquet I, Matras C. et You G. 2021. « Les filières lait et viandes en Irlande : toujours conquérantes malgré Brexit et contraintes environnementales. » dans IDELE – Institut de l'élevage, *Les dossiers économie de l'élevage*. En ligne URL : https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FspacesStore%2Ff38fc674-acf9-4120-8821-e50cb7e71667&cHash=60d1b0e62a58b0346b04065336635eed
- Board Bia – Irish Food Board. 2021. Vision for the Irish Dairy Sector. En ligne URL : <https://www.bordbia.ie/industry/irish-sector-profiles/dairy-sector-profile/>
- Board Bia – Irish Food Board. 2021. « Grass-fed Dairy ». En ligne URL : <https://www.bordbia.ie/farmers-growers/prices-markets/agri-market-insights/grass-fed-dairy-standard/>
- Julien C. 2021. « L'Irlande mise sur sa filière laitière ». Web-agri. En ligne URL : <https://www.web-agri.fr/marches-agricoles/article/203507/l-irlande-mise-sur-sa-filiere-laitiere>
- Lascurettes C. 2011. Le secteur laitier en Irlande — vers une expansion durable et profitable. Présentation incluse dans la journée-colloque AgroCampus Rennes *La compétitive des bassins laitiers en Europe*. En ligne URL : [https://www.capbio-bretagne.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/15157/\\$File/6_CATHERINE%20LASCURETTES.pdf?OpenElement](https://www.capbio-bretagne.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/15157/$File/6_CATHERINE%20LASCURETTES.pdf?OpenElement)
- Delaby L., Chatellier V., Dumont B. & Horan, B. (2017). « L'Irlande, un territoire porté par l'élevage laitier dans des conditions de milieu favorable et de marchés incertains ». *INRAE Productions Animales*, 30(4), 321–332. En ligne URL : <https://doi.org/10.20870/productions-animales.2017.30.4.2263>
- Kennedy J. 2020. « Peak milk processing dilemma moves closer ». Irish Farmers Journal. En ligne URL : <https://www.farmersjournal.ie/peak-milk-processing-dilemma-moves-closer-540334>
- FoodLoire – Chambre d'Agriculture des Pays de Loire. 2019. « Informations Pays - Irlande ». En ligne : <https://foodloire-export-agroalimentaire-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/ciblez-vos-actions/les-informations-pays/irlande/#:~:text=L'Irlande%20est%20l'un,personne%20par%20an%20en%202018.>
- Ministère français de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. 2022. « Les politiques agricoles à travers le monde - Irlande ». En ligne URL : <https://agriculture.gouv.fr/telecharger/132335>
- SafeFood. 2018. « Mapping the dairy supply chain on the island of Ireland ». En ligne URL : <https://www.safefood.net/research-reports/mapping-dairy-supply-chain>

Kenya

1. Le pays et son agriculture, en bref

Le Kenya est la première économie de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est et a connu un développement économique important depuis la fin des années 2010 avec des taux de pauvreté en baisse constante. Ce développement cache néanmoins une augmentation des inégalités et la persistance de l'insécurité alimentaire dans certaines zones rurales. L'agriculture reste un pilier de son économie et y progresse, avec 30% du PIB, 50% des emplois et 60% des exportations du pays. La denrée de base de l'alimentation kenyane est le maïs. Le pays n'est néanmoins pas autosuffisant pour la plupart des autres céréales. Il est cependant premier exportateur mondial de thé noir et grand exportateur de fleurs coupées, de café et de légumes. 10% des terres les moins arides, situées dans le sud-ouest du pays produisent 70% de la production de rente. L'agriculture est à l'image de la société kenyane, fragmentée, profondément inégale entre grandes fermes « d'agri-business » et producteurs familiaux qui pratiquent une agriculture pluviale de subsistance plus ou moins articulée à des cultures de rente. Les zones les pluies arides sont historiquement dédiées à l'élevage nomade.

1. L'élevage laitier kenyan

Le pays possède une filière laitière très dynamique : il s'agit d'une des plus développées d'Afrique Sub-Saharienne qui représente 4% du PIB. La majorité de la production laitière a lieu dans le Sud du Pays au sein d'une diagonale Nord-Ouest / Sud-Est, là où le climat est moins aride, à l'exception des marges du lac Victoria à l'Ouest, à climat équatorial. Elle est particulièrement développée dans les « highlands » les plateaux du centre-Sud du pays autour de la vallée du Rift. La production de lait est assurée à 56% par de petits producteurs, qui représentent 80% des éleveurs. Leurs cheptels possèdent 5-6 vaches en moyenne avec 5 à 10 L de lait par vache par jour. La productivité laitière augmente progressivement bien que très inférieure à celles de pays aux élevages et races plus intensives : il serait passé de 1000 L/an et par vache à plus de 1300 entre 2000 et 2010 et doit avoir progressé en moyenne sur la décennie suivante. Cette productivité laitière est très variable selon les zones agro-écologiques du pays, leur potentiel en fourrage et leur vocation laitière : elle monte à plus de 2000 L par animal et par an dans les Highlands centraux en 2010 et c'est dans cette région que les ménages tendent le plus à commercialiser leur lait. L'autre moitié de la production est assurée par de larges fermes à vocation commerciale avec de meilleurs moyens de production.

Le secteur fait vivre près de 1,8M de personnes (producteurs, transporteurs, vendeurs, transformateurs, services d'appui, vente). La production croît de 5% par an et se situe entre 5,5 et 5,8 milliards de litres en 2021. Elle était estimée à 2 200 000 de litres en 2000. A noter que tous les autres types de productions laitières (chèvre et chamelle) à l'exception du lait de brebis ont augmenté également. Corollaire du manque de moyens de certaines fermes, le secteur fait face à diverses contraintes tels qu'une saisonnalité de la production très marquée (bien que le pays possède deux saisons des pluies, le pic de productivité a lieu en février), une faible productivité, une moindre qualité, un coût de l'alimentation animale élevé et un manque d'accessibilité à des aliments de qualité. Ces deux derniers aspects deviendront par ailleurs de plus en plus critiques avec les impacts du changement climatique sur les précipitations et donc les disponibilités de fourrage. Les éleveurs et agriculteurs en général font également face à une pression foncière de plus en plus élevée.

2. Consommation et valorisation du lait au Kenya : quelles filières ?

Le pays qui est le premier consommateur africain de lait par tête avec un volume annuel de 120 litres par habitant, soit le triple de la moyenne continentale (37 litres). En 2005, elle était même estimée à 145 litres. Parmi les pays dits en voie de développement, seuls la Mauritanie et la Mongolie possédaient une consommation supérieure au Kenya à l'époque. La consommation de lait est traditionnellement très répandue au Kenya qui accueille plusieurs ethnies d'économie pastorale. Dans les zones rurales, le lait est conservé sous forme de caillé et de produits dérivés tels que le mursik chez les Kalenjin, l'Amabere amaruranu chez les Kisii ou Kule naoto chez les massai. Les consommateurs, qui même parmi les bas-revenus consomment régulièrement du lait, se tournent surtout vers la filière de lait cru non pasteurisé, commercialisé via le secteur informel à une échelle artisanale. Il était réputé pour couvrir 80% du marché au début des années 2000. Il est ensuite très souvent bouilli avant consommation.

La filière industrielle est également de plus en plus développée, bien que ses produits soient moins abordables, et est organisée autour d'une trentaine d'entreprises. En 2014, le Kenya Dairy Board listait plus de 25 laiteries industrielles, 59 mini laiteries, 68 artisans déclarés et plus d'un millier de « milk bar ». *Brookside Dairy Limited* (possédée par la famille Kenyatta) reste l'entreprise leader dans le secteur des produits laitiers liquides, avec 33% de part de marché, suivie par

New Kenya Cooperative Creameries et Nestlé. Ces sociétés produisent une grande variété de produits laitiers y compris des fromages de tradition européenne, de plus en plus consommés avec la mondialisation des régimes alimentaires. De nombreuses sociétés exportent vers les pays voisins d'Afrique de l'Ouest.

3. Le pays face au commerce international du lait

Le pays n'est pas tout à fait autosuffisant et pour satisfaire ses besoins, il s'approvisionne auprès d'autres fournisseurs de la région d'Afrique de l'Est comme l'Ouganda, un producteur excédentaire. En comparaison d'autres zones économiques africaines, l'Afrique de l'Est s'est montrée particulièrement protectrice de sa filière laitière et c'est notamment le cas du Kenya. La taxation des importations de poudre de lait, hors pays voisins était de 25% en 1999. A cette période, l'industrie laitière venait de subir la faillite du principal acteur laitier du Kenya, KKC (*Kenya Cooperative Creameries*), d'où de grands freins à la collecte et valorisation du lait local. De nombreuses laiteries se tournèrent vers le lait en poudre et quelques années après, le gouvernement a alors passé les tarifs douaniers de 25 à 60 % : 35% en 2002 puis 60% depuis 2004. La filière s'est depuis fortement développée et ces restrictions sont parfois temporairement levées en fonction du déficit de production intérieure. Néanmoins, en matière de commerce de produits laitiers, le pays est régulièrement en désaccord avec ses plus proches voisins que sont la Tanzanie et l'Ouganda. Par exemple, depuis janvier 2020, le Kenya a imposé de nouvelles barrières tarifaires et non-tarifaires à l'Ouganda : elle soupçonnée d'exporter en masse du lait reconstitué à partir de poudre importée et d'affecter les débouchés des laitiers kenyans. Le pays, grâce à sa croissance et sa classe moyenne, est également considéré comme un marché d'avenir par les pays tiers tels que l'Union Européenne et les Etats Unis, exportateurs nets. En 2014 par exemple, la société Danone a annoncé l'acquisition de 40% du capital de la société *Brookside Dairy*, le plus grand fabricant de produits laitiers au Kenya et souhaite en prendre le contrôle. Ce rapprochement vise à élargir le portefeuille de produits de la société et à faciliter son expansion vers les autres marchés d'Afrique de l'Est. Depuis, les importations de poudre du pays semblent grimper : de 280 T en 2014, elles sont passées à 4000 T en 2019. Enfin, les Etats Unis, sous la pression de leur interprofession laitière, cherchent actuellement à obtenir un accord de commerce plus avantageux avec le Kenya dont 80% des exports vers cette destination sont hors-taxes.

4. Politique laitière du Kenya

Le pays est particulièrement impliqué dans le développement de cette filière. Jusque dans les années 1990, la collecte et la commercialisation du lait au Kenya était entièrement contrôlée par un quasi-monopole d'Etat via la KCC, *Kenya Cooperative Creameries*. Au début des années 1990, le monopole a été supprimé et l'entreprise soumise à concurrence dans le cadre du programme d'ajustement de son économie imposés par des prêteurs tels que le FMI. Ce changement de politique a limité la capacité des entreprises laitières à collecter le lait local et elles se sont tournées vers l'importation de lait en poudre. Selon le Conseil laitier kenyan (KDB), l'exécutif prévoit de faire passer la production annuelle de lait cru à 12 milliards de litres d'ici 2030. Ce volume représenterait plus du double de l'offre actuelle. De plus, la législation d'encadrement de la filière (*Dairy Industry Regulations*) a été mise à jour en 2021, la précédente datant de 1958. Le texte vise à diminuer le niveau d'informalité du secteur en mettant à disposition des outils d'enregistrements, et en organisant des remontées d'informations depuis les régions vers les autorités nationales. Il a vocation d'améliorer la qualité et la traçabilité du lait. Il permet également un rééquilibrage des relations entre producteurs et acheteurs en les obligeant à établir des contrats et en instaurant un prix d'achat du lait minimum établi à 33 KSH/litre (environ 26 cts EUR). Il entend également mieux protéger son industrie nationale en limitant encore plus les imports de produits laitiers des pays étrangers et renforce le rôle de l'association laitière du Kenya.

Images



Femme massaï à la traite. Peuple emblématique de la frontière entre le Kenya et la Tanzanie du fait de la notoriété des parcs de faune sauvage, les massaï ont historiquement un mode de vie semi-nomade et presque exclusivement pastoral, fondé sur de larges troupeaux de bétail. Le zébu massaï est au centre de leur société et de leur économie même si nombre d'entre-eux quittent progressivement le mode de vie traditionnel ou vivent des retombées touristiques des réserves de faune. La traite est faite amorcée par le veau lui-même.



Même si les massaï représentent une « image d'Épinal » du Kenya et un exemple de société où le lait a historiquement une grande importance culturelle, de nombreux kenyans sont impliqués dans des élevages sédentaires.



Essai d'une trayeuse portable dans une étable du Centre de développement de l'ATDC, comté de Kakamega, Bukura. Photo prise en 2016. Les ATDC - Agricultural Technology Development Center Meeting, sont des centres de recherche et vulgarisation agricole publics sous la tutelle du ministère de l'agriculture. La commune, bien que située dans une zone à faible vocation laitière, possède une unité de transformation laitière au sein de son université d'enseignement agricole, la première fondée dans le pays en 1924.

Sources

- Calas B. 2020. « Les grands écarts du développement au Kenya ». dans *Le Kenya en marche, 2000-2020*. Paris & Nairobi : Africae. En ligne URL : <http://books.openedition.org/africae/2022>.
- 2014. « Danone veut s'offrir le kényan Brookside Dairy ». Jeune Afrique. En ligne URL : <https://www.jeuneafrique.com/13411/economie/danone-veut-s-offrir-le-k-nyan-brookside-dairy/>
- 2020. « East African Dairy Sector Trade War Continues to Simmer ». Epamonitoring. En ligne URL : <https://epamonitoring.net/east-african-dairy-sector-trade-war-continues-to-simmer/>
- 2020. « Kenya to impose 16 percent VAT on imported milk from outside EAC » APA News – Nairobi. En ligne URL : <http://apanews.net/en/news/kenya-to-impose-16-percent-vat-on-imported-milk-from-outside-eac>
- Atieno R. & Kanyinga K. 2008. « The Revitalisation of Kenya Cooperative Creameries: The Politics of Policy Reforms in the Dairy Sector in Kenya ». Institute for Development Studies (IDS), University of Nairobi, Kenya. En ligne URL : <https://assets.publishing.service.gov.uk/media/57a08bc2ed915d3cfd000f0e/Kenya-dairy.pdf>
- Opiyo J. 2021. « Report on a study on cost of milk production in Kenya ». Tegemeo Institute of Agricultural Policy and Development, Egerton University, Nairobi, Kenya. En ligne URL : <https://www.kdb.go.ke/wp-content/uploads/2021/06/Cost-of-milk-production-report..pdf>
- Kirimi L. Opiyo J. & Wambugu S. 2011. « Productivity trends and performance of dairy farming Kenya ». Tegemeo Institute of Agricultural Policy and Development, Egerton University, Nairobi, Kenya. En ligne URL : https://www.researchgate.net/publication/267556544_PRODUCTIVITY_TRENDS_AND_PERFORMANCE_OF_DAIRY_FARMING_IN_KENYA
- OMC. 2022. Le Kenya et l'OMC, sous-partie « Données tarifaires et listes concernant les marchandises et les services » – Fiche pdf de profil tarifaire. En ligne URL : https://www.wto.org/english/res_e/statis_e/daily_update_e/tariff_profiles/KE_F.pdf
- Mwangi K. 2021. « The Kenya Dairy Industry Regulations, 2021 launched ». Kilimo News. En ligne URL : <https://kilimonews.co.ke/agriculture-policy/the-kenya-dairy-industry-regulations-2021-launched/>
- Coromina B. 2022. « Got Milk? Lessons from Kenya and Vietnam ». International Livestock Research Institute (ILRI). En ligne URL : <https://www.ilri.org/news/got-milk-lessons-kenya-and-vietnam>

Nouvelle-Zélande

1. Le pays et son agriculture, en bref

Ancienne colonie britannique fondée en 1840, la Nouvelle Zélande se compose de deux îles principales, « Ile du Nord », de climat océanique subtropical et « Ile du Sud », de climat océanique tempéré. Le relief général des deux îles est très accidenté : collinaire et parsemé de volcans au Nord et traversé d'une chaîne de montagnes au Sud. Ainsi, environ 50 % du territoire néo-zélandais (11,7 millions d'hectares) est utilisé par l'agriculture : 48% sont occupés par des prairies destinées à l'élevage, 8% par des forêts à vocation sylvicole et 2% seulement par les cultures. L'autre moitié du pays est occupée par des espaces naturels hors zones urbaines. Alors que le système agraire maori reposait sur les cultures de tubercules, l'abattit-brûlis, la chasse et la pêche, les anglais en changèrent le visage en introduisant ovins et bovins dès la fondation de la colonie.

Le pays est depuis historiquement tourné vers l'élevage bovin et ovin et vers l'exportation. La libéralisation de l'agriculture en 1980 a conduit les exploitants à s'orienter vers le système le plus rentable et porteur dans les conditions économiques du moment : le système laitier. Inversement, les exploitations productrices de viande ovine et bovine ont reculé : le cheptel ovin a été divisé par presque 3 depuis 1980. Ces exploitations sont désormais limitées aux terrains peu adaptés à l'élevage laitier (zones de moyenne-montagne). Le pays a aussi développé l'élevage de cervidés pour certains marchés d'exportation. Côté cultures, elles sont cantonnées aux rares zones de plaine, notamment sur les littoraux. Celles de l'extrême-Nord sont dédiées au kiwi et la NZ fournit un quart des exports mondiaux grâce sa coopérative Zespri. Les cultures céréalières sont-elles surtout présentes dans les plaines de l'île du Sud, notamment au Sud de Christchurch. Le pays possède également une dizaine de zones viticoles réparties sur les deux îles.

1. L'élevage laitier néo-zélandais

La Nouvelle Zélande est le 7^{ème} producteur de lait au monde avec 3% de la production mondiale. 60% des 22 milliards de L produits en NZ le sont l'île du Nord, bastion historique de l'élevage laitier. L'extension de l'élevage laitier s'est également déroulée sur l'île du Sud à partir des années 2000 avec de grosses structures plus typées agriculture de firme. Les statistiques officielles et professionnelles distinguent trois catégories de structure d'exploitations laitières : celles conduites par leur propriétaire (56%), et celles conduites par des « sharemilker »¹ (28%) et celles de fermes « sous contrat » (14%).

L'industrie laitière s'est développée grâce aux avantages comparatifs du pays en matière de surfaces, climat et ressources en eau qui contrebalacent un rendement laitier par vache deux fois plus faible qu'en Europe. L'élevage est basé sur le pâturage quasi toute l'année. Le pic de pousse de l'herbe et donc de production a lieu en septembre-octobre avant une baisse progressive jusqu'en juin du fait du manque de précipitations. La production est quasiment nulle en juin-juillet. Les éleveurs optimisent la pousse par l'irrigation des surfaces de pâturage, notamment dans les régions plus sèches de l'île du Sud et via la fertilisation azotée, avec des ventes nationales d'azote qui ont quadruplé entre 1990 et 2020. Les élevages s'intensifient aussi via l'usage croissant de maïs ensilé et de compléments tels que les tourteaux de palmiste indonésiens. Ainsi, les vaches, issues de jersiaises et frisonnes, ont un rendement laitier en progression constant, à 4400 L/an en 2021. Autre facteur de compétitivité, le nombre moyen de têtes de bétail par exploitation est élevé (440 par exploitation laitière en moyenne en 2019, chiffre qui a plus que triplé en 30 ans), tout comme le chargement moyen par hectare de 2,86 VL/ha (contre entre 1 et 2 en France suivant les régions).

Mais l'industrie doit faire face aux conséquences de ses pratiques de plus en plus intensives : d'une part l'augmentation des coûts de production et d'investissement de départ, et d'autres part les conséquences environnementales de la fertilisation des prairies et de la gestion des effluents. En effet, les pollutions aux nitrates et/ou bactéries type E.Coli deviennent préoccupantes avec une grande dégradation écologique de la majorité des rivières du pays. Le secteur s'attend de futurs durcissements de la réglementation.

¹ Système de tenure foncière spécifique au secteur laitier de Nouvelle-Zélande. Lorsqu'un agriculteur est proche de la retraite, celui-ci vend son troupeau afin de rembourser une partie de ses dettes et confie la gestion de son exploitation à un sharemilker, lequel dispose d'un troupeau mais n'a pas encore de foncier. Le sharemilker prend à sa charge les dépenses liées au troupeau et le reste incombe au propriétaire. Chacun reçoit 50 % de la paye du lait. Ce système se révèle très utile pour les candidats à l'installation puisqu'il leur permet de n'avoir dans un premier qu'à investir dans l'acquisition d'un troupeau et de commencer immédiatement à accumuler du capital. Après quelques années passées comme sharemilker, le jeune éleveur dispose généralement de suffisamment de ressources pour acquérir sa propre exploitation

2. Consommation et valorisation du lait : quelles filières ?

L'économie néo-zélandaise s'est historiquement construite sur une gamme étroite de matières premières telles que la laine, la viande et les produits laitiers. 5 % de la production seulement est consommée dans le pays, le reste est exporté avec au fur et à mesure une spécialisation sur la poudre de lait entier et plus largement les produits secs et ingrédients. Le pays comptabilise donc sa production d'une manière particulière, donnant plus d'importance à la fraction solide du lait qu'au litrage. Ce qui compte, c'est donc le kilo de « *milksolids* » (matière utile). Chez la coopérative Fonterra, le litrage livré est même pris en compte pour pénaliser les livraisons qui augmenteront le coût de séchage de lait. Le maillon élevage fait donc en sorte d'augmenter toujours plus cette fraction au fil des ans. Le maillon transformation est un quasi-monopsonne, dominé par la coopérative Fonterra. Elle est créée en 2001 par fusion du NZ « Dairy Board », office étatique par lequel transitaient toutes les exportations depuis 1961 (un modèle présent dans de nombreuses ex-colonies britanniques) et des deux principales coopératives laitières du pays. Elle concentre alors 96% de l'industrie et il en existait seulement deux autres, Tatua et Westland restées indépendantes. Fonterra possède une 30aine d'usines et mise sur leur gigantisme pour assurer sa compétitivité. Elle représentait en 2019-2020 81 % de la collecte avec environ 10 500 éleveurs fournisseurs, emploie 22 000 personnes et intervient dans plus de cent pays à travers le monde. Fonterra c'est donc 30% du lait exporté sur le marché mondial. Depuis sa création, elle a perdu quelques parts de marché au profit de nouveaux entrants tels que OCD, Synlait, Mataura Valley ou Oceania qui se partagent le reste, notamment sur le marché local et les segments des produits hauts de gamme et de niche. Westland a quant à elle été rachetée par le laitier chinois Yili en 2019.

Le lait collecté par Fonterra est valorisé à 50 % en poudre de lait, notamment poudre de lait entier, à 17 % en beurre et matières grasses, à 11 % en fromages et le reste en caséines, laits infantiles et compléments protéiques divers. Néanmoins, le groupe mène actuellement une stratégie de montée en gamme et souhaite diminuer la part des poudres et ingrédients de base ou profit des produits plus élaborés, à plus forte valeur-ajoutée, parallèlement aux exigences croissantes de ses marchés des pays émergents.

3. Le pays face au commerce international du lait

Le rôle de la Nouvelle-Zélande dans le commerce international du lait a beaucoup évolué. Le pays est passé d'une position protectionniste et d'une dépendance quasi-exclusive aux importations britanniques à une position libre-échangiste, une multiplication de ses débouchés. En 1970, 83 % des exportations de beurre et 72 % des exportations de fromages sont à destination de la Grande-Bretagne. Mais ce partenaire privilégié rejoint alors le marché commun européen et son système douanier très défavorable aux pays tiers. La balance commerciale agricole du pays dégringole avant qu'une politique libre-échangiste, la restructuration forcée du secteur et un marché mondial porteur ne permettent une remontée des exportations. La Nouvelle-Zélande rejoint alors peu à peu l'Union Européenne et les Etats Unis parmi les grands exportateurs mondiaux, en se tournant d'abord vers le marché australien puis vers l'Asie du Sud-Est. Alors qu'il représente 3% de la production mondiale de lait, le pays est maintenant à l'origine de 30% des exports mondiaux grâce à des avantages comparatifs certains face à d'autres exportateurs laitiers. Il est le principal bénéficiaire de la crise de la Mélamine en Chine et du boom d'import qui suivra. Premier importateur mondial et premier exportateur mondial, les deux pays ont ainsi conclu un accord de libre-échange en 2008 et la Chine absorbe maintenant 42% de ses exportations en 2021 contre 20% en 2012. La Nouvelle Zélande est donc toujours dans une situation de grande dépendance envers la demande internationale (90% de la production est exportée) et notamment envers ce pays en particulier. De plus, depuis les années 2010, les fermes laitières qui peinent à trouver preneur chez les éleveurs locaux de par leur coût d'acquisition et en cas de frilosité des banques, font parfois l'objet d'investissements directs étrangers, majoritairement chinois.

4. Politique laitière néo-zélandaise

La Nouvelle-Zélande repose sur un modèle de politique agricole à rebours de nombreux pays de l'OMC et pays émergents. Alors qu'il était de tradition protectionniste et interventionniste, l'état a en effet complètement libéralisé son agriculture tout comme le reste de son économie dans les années 80 et 90. En tant que *dominion*, le pays était favorisé par sa relation commerciale privilégiée avec le Royaume-Uni avec 80% des exports en 1910. Mais ce pourcentage s'est réduit à 30% en 1972 puis à 20% en 1975 alors que le pays subit de plein fouet les chocs pétroliers. Dans un premier temps, l'Etat a voulu augmenter les subventions aux exploitations agricoles jusqu'en 1984, ce qui a abouti à une aggravation de sa dette publique. Les aides pouvaient alors représenter 40% du revenu brut des exploitations et souvent la totalité de leur revenu net. Une nouvelle génération de politiciens a ensuite pris le contrepied et mené une série de réformes d'ultra-libéralisation, conformément aux tendances de l'époque, marquée par Reagan et Thatcher. Suppression du contrôle des importations, des capitaux, des taux de change et des taux d'intérêt, dérégulation de la finance, suppression des mesures de soutien au secteur agricole, des régulations concernant le « lait de consommation » et la production de blé panifiable, privatisation de la Rural Bank, suppression du contrôle des structures, etc. En 4 ans, la totalité des aides directes aux exploitations est supprimée, les barrières douanières abaissées et le secteur agricole forcé de se restructurer en profondeur au profit des spéculations et modèles les plus rentables. L'Etat est aussi directement impliqué dans la restructuration de l'aval de la filière

quand en 2001 la décision est prise de fusionner l'office étatique de gestion des exportations avec les deux coopératives leader du pays : une telle fusion fût d'abord refusée par la commission de réglementation du commerce avant que le gouvernement néo-zélandais ne promulgue exprès le *Dairy Industry Restructuring Act 2001* pour la permettre. Enfin, faute d'aides directe, l'Etat est particulièrement impliqué dans la défense des intérêts commerciaux du secteur, la négociation d'accords de libre-échange et dans le co-financement de la recherche-développement.

Quelques images



Paysage caractéristique des zones laitières Nouvelle-Zélande avec des prairies très vallonnées et comprenant des vaches de race Hostein ou Kiwicross, croisées de Hostein et de Jersey. Le pâturage a lieu quasi toute l'année. Photo prise en 2011. Les croisées kiwi prennent de plus en plus le pas sur les jersey, race initiale du pays car elles combinent volume et taux matière utile intéressants, sachant que le lait est surtout payé en fonction de ce taux. Elles bénéficient aussi d'un effet d'hétérosis (vigueur hybride) intéressant pour leur performances.



Paddock d'attente avant la traite avec des vaches Jersey, en 2010. Structure typique des fermes laitières néozélandaises. Le recours aux pâturages quasi-exclusif limite l'utilisation de systèmes très automatisés. Les robots en stalle sont peu adaptés et les deux traites quotidiennes nécessitent du personnel et du temps en fonction de la dispersion des animaux dans les prairies. Les carrousels se développent pour limiter les besoins en main d'œuvre.



Usine Fonterra. Localisation inconnue. Prise en 2013.

Sources

- Agriculture and Horticulture Development Board (AHDB). 2021. « New Zealand Dairy Sector Insights ». En ligne URL : <https://projectblue.blob.core.windows.net/media/Default/What%20we%20do/Exports/AHDB%20New%20Zealand%20Dairy%20Sector%20Insights.pdf>
- Ministry for the Environment & Stats NZ. 2021. « New Zealand's Environmental Reporting Series: Our land 2021 ». En ligne URL : <https://environment.govt.nz/assets/Publications/our-land-2021.pdf>
- Ministère français de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. 2013. « Les politiques agricoles à travers le monde – Nouvelle-Zélande ». En ligne URL : https://agriculture.gouv.fr/sites/default/files/fichepays2013-nouvelle-zelande_cle0b9571.pdf
- 1998. Nouvelle-Zélande : le libéralisme en action, rapport de groupe interparlementaire d'amitié N°19. Sénat.fr. URL En ligne : <https://www.senat.fr/ga/ga-027/ga-0274.html>
- Cassagnou M. 2022. « La Nouvelle-Zélande – Trou d'air ou reflux ? » Idèle – L'institut de l'élevage, lors des Conférences Les Marchés Mondiaux du lait et de la viande 2022. En ligne URL : <https://idele.fr/detail-article/mmx2022-la-nouvelle-zelande-trou-dair-ou-reflux>
- Hugonnet. M. 2018. Transformations des systèmes de production du lait en Nouvelle-Zélande : perte d'autonomie et financiarisation. Thèse de doctorat en Géographie et Agriculture Comparée. Institut agronomique, vétérinaire et forestier de France. Hal archives ouvertes. En ligne URL : <https://pastel.archives-ouvertes.fr/tel-02537025/document>
- Beef + Lamb New Zealand Economic Service. 2021. Compendium of New Zealand Farm Facts 2021 - 45th edition. En ligne URL : https://beeflambnz.com/sites/default/files/data/files/Compendium_2021_digital.pdf
- Fonterra Co-operative Group Ltd. 2017. Fonterra Investor Day. En ligne URL : https://www.fonterra.com/content/dam/fonterra-public-website/pdf/Fonterra_Investor_Day_presentation_dec17_NZX.pdf
- TDB Advisory Ltd. 2020. The Dairy Sector in New Zealand - Extending the Boundaries. En ligne URL : <https://www.productivity.govt.nz/assets/Inquiries/frontier-firms/a977484e51/The-dairy-sector-in-NZ-TDB-Advisory.pdf>
- Lombard Ronan. 2018. « La Nouvelle-Zélande à l'heure de la traite ». Endraid.com. En ligne URL : <https://www.entraid.com/articles/traite-vaches-laitieres-nouvelle-zelande>

Sénégal

1. Le pays et son agriculture, en bref

Un des pays les plus stables d'Afrique, le Sénégal fait partie des pôles économiques les plus importants d'Afrique de l'Ouest. La population sénégalaise est en majorité rurale (55%), et les jeunes (18-35 ans) représentent 32% de la population. En 2019, 34% de la population sénégalaise se trouve sous le seuil international de pauvreté extrême. La pauvreté est davantage un phénomène rural et ce sont les ménages qui dépendent le plus de l'agriculture qui en sont les plus affectés. Avec 52% de la population active, l'agriculture joue de fait un rôle social et économique essentiel. Elle est majoritairement familiale et pluviale (90%). Généralement les exploitations combinent des cultures de rente (arachide coton) et des cultures vivrières de subsistance (mil, sorgho, maïs), tout en possédant quelques animaux, en élevage extensif. Elles produisent essentiellement pour l'autoconsommation et ont une faible capacité de production et un accès limité aux services de production y compris le conseil.

2. L'élevage laitier du Sénégal

Il existe deux principaux systèmes de production laitiers au Sénégal :

L'élevage pastoral extensif très majoritaire (basé sur le pâturage nomade) ou agro-pastoral, complété par des sous-produits de culture destinés aux animaux à la saison sèche quand les pâturages naturels sont insuffisants. Les vaches sont de races locales, rustiques et résistantes à la trypanosomose mais avec un potentiel laitier faible : 2 L / jour par vache et la production laitière très saisonnière. Les conditions d'élevage limitent les vêlages et donc la lactation. Ces élevages représentent 55 % de la production laitière du pays mais est autoconsommé : 7 % seulement est collecté. C'est un **élevage de subsistance**, avec peu de stabulation, **non spécialisé lait et peu intensif** en intrants, tributaire des pluies, d'un accès aux pâturages limité et d'un accès très limité aux infrastructures et services.

Un système intensif/semi-intensif en développement : encore peu répandu, il se concentre dans la zone côtière du pays où il bénéficie d'un climat plus favorable, de ressources fourragères, et de la proximité de centres urbains : donc d'une demande et de services plus accessibles. Les éleveurs, souvent dotés d'un capital d'investissement et donc d'installations plus importants : étables en stabulation, vaches métisses plus productives (10-15 L/jour) et plus grande maîtrise de l'alimentation, de la reproduction et de la santé des animaux.

3. Consommation et valorisation du lait au Sénégal : quelles filières ?

Le lait et les filières laitières jouent un rôle essentiel dans le développement socio-économique et la sécurité alimentaire de nombreux territoires pastoraux et agro-pastoraux du pays. Le Sénégal, la production de produits laitiers du pays implique la coexistence de deux filières :

1. la filière locale riche d'une tradition de transformation familiale et de divers produits typiques comme le *thiakry*, le *lakh* (mil au lait) ou le *sombi* (riz au lait) et qui est de plus en plus soutenue par des initiatives de collecte et de valorisation. Cette hausse de la collecte reste toutefois modérée et la filière reste difficile à structurer et rentabiliser : moins de 10% du lait local serait collecté par de véritables laiteries ou mini-laiteries, elles sont très peu à le faire et sont financièrement obligées de recourir à la poudre de lait importée également.
2. une filière d'importation de lait sous forme de poudre pour transformation, témoin de la forte augmentation de la demande, liée à l'urbanisation et à l'ouverture aux marchés internationaux. La transformation est soit industrielle, en produits standardisés, soit par des artisans à petite échelle. Cette filière aboutit à une grande diversité de produits : poudre reconditionnée en sachets noués, en microdoses (sachets métallisés), nature ou parfumé, pâte de lait concentré en boîte, yaourts et notamment lait caillé/fermenté.

4. Le pays face au commerce international du lait

Le pays n'exporte pas son lait et est importateur net pour combler la demande urbaine, qui est croissante et comblée à 1/3 par la production intérieure. C'est le second pays d'Afrique de l'Ouest importer le plus de PL, derrière le Nigéria et ses importations comptent pour 62% de poudres de lait enrichies aux matières grasses végétales (« MGVS »). Le lait liquide et les produits transformés sont très minoritaires et destinés à la clientèle expatriée ou aisée. En effet, les sous-filières utilisatrices de poudre de lait font face à plusieurs évolutions : hausse des importations de poudres laitières, substitution du lait entier par les mélanges MGVS (plus rentables pour les industriels que les poudres de lait authentiques) et investissements industriels des groupes laitiers européens comme Danone. L'arrêt des quotas laitiers en Europe en 2015 a été un facteur accélérateur avec une hausse des exports de poudre (notamment Irlande, Pays-Bas, Pologne). L'import de masse de cette poudre, peu taxée sous format vrac (5%) constitue une concurrence forte pour la filière locale. Ces poudres, plus compétitives (20 à 30% moins chères) sont donc préférées par les consommateurs urbains et contribue à la sécurité alimentaire mais limitent l'accès aux débouchés commerciaux pour les éleveurs locaux. De plus l'étiquetage est souvent

trompeur pour les consommateurs et les impacts écologiques non négligeables : import d'huile de palme sud-asiatique par les industriels européens et commerce mondial tributaire d'énergies fossiles entre-autres aspects.

5. Politique laitière du Sénégal

Au Sénégal, l'élevage a souvent été le parent pauvre des politiques agricoles étatiques et des projets de développement. Le secteur contribue à 30% du PIB agricole du pays mais la part des dépenses allouées à l'élevage, rapportée aux dépenses publiques dans l'Agriculture, n'a jamais dépassé 9% sur la période 2005 à 2013. La part occupée par les politiques strictement liées à la filière laitière est donc bien plus réduite. Malgré la hausse régulière de la consommation, la production laitière sénégalaise a peu augmenté ces dernières années en comparaison des bonds de production réalisés par des pays voisins comme le Mali ou le Niger où l'élevage tient une place plus importante dans l'économie.

Néanmoins, on observe une tendance à la hausse concernant la part de l'élevage dans les dépenses agricoles pour tous les pays d'Afrique de l'Ouest. De plus, face à l'essor des importations de poudre qui limite le développement endogène des filières locales, le Sénégal contribue à « l'Offensive Lait Local » de la CEDEAO, lancée en 2017 pour la promotion des chaînes de valeur lait local. Cette campagne vise à sensibiliser les consommateurs à l'importance du lait local, structurer les filières et limiter les importations extra-africaines. Elle fixe comme objectif à l'horizon 2030, un taux de collecte du lait local de 25%. Des scénarios sont étudiés en concertation par les divers gouvernement d'Afrique de l'Ouest, Sénégal compris, avec des instituts de recherche et des organisations agricoles pour relever les barrières douanières à l'entrée car la poudre de lait en vrac reste très peu taxée, à hauteur de 5%.

Quelques images



Sources

- Diouf, Diallo, Woldeyes. 2020. « L'avenir de l'agriculture au Sénégal : 2030-2063 ». FIDA
- Duteurtre, Corniaux, De Palmas. 2020. « Lait, commerce et développement au Sahel : impacts socioéconomiques et environnementaux de l'importation des mélanges MGV européens en Afrique de l'Ouest ». CIRAD.
- Seck, Marshall, Fadiga. 2016. « Cadre de politique pour le développement de la filière laitière au Sénégal ». CGIAR
- Africacheck. 2017. « FICHE D'INFO - Financement de l'élevage : les petits pas du Sénégal »